

LUTTE DE CLASSE

Union communiste internationaliste (trotskyste)

SNCF : une attaque contre tous les travailleurs



- Le harcèlement sexuel dans les entreprises
- Les agriculteurs
- Tunisie : le mécontentement explose
- Grande-Bretagne : une précarité croissante
- Le capitalisme vert

Au sommaire de ce numéro

SNCF : une attaque qui vise tous les travailleurs	1
Le harcèlement sexuel dans les entreprises, fléau de l'exploitation capitaliste	3
Les agriculteurs victimes de la jungle capitaliste	9
Tunisie : le mécontentement social explose	16
Grande-Bretagne : la résistible ascension de la précarité	20
Capitalisme vert : le profit labellisé écolo	27



Abonnements pour un an (8 numéros)

Plis ouverts

- France, DOM-TOM 15 €
- DOM-TOM, par avion 17 €
- Europe 20 €
- Monde 24 €

Plis fermés

- France, DOM-TOM 32 €
- DOM-TOM, par avion 37 €
- Europe (lettre prioritaire) 45 €
- Monde (lettre prioritaire) 58 €

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement à :

Lutte ouvrière - CCP Paris 26 274 60 R 020

IBAN FR28 2004 1000 0126 2746 0R02087 - BIB PSSTFRPPPAR

Correspondance

Lutte ouvrière BP 20029 -
93501 PANTIN CEDEX

Sur Internet

Portail de Lutte ouvrière

<http://www.lutte-ouvriere.org>

Site multilingue de l'Union
communiste internationaliste

<http://www.union-communiste.org>

E-mail :

contact@union-communiste.org

Qui sommes-nous ?

La revue mensuelle *Lutte de classe* est éditée par l'Union communiste (trotskyste), plus connue sous le nom de son hebdomadaire, *Lutte ouvrière*.

Lutte ouvrière est une organisation communiste, révolutionnaire et internationaliste. Elle est membre de l'UCI (Union communiste internationaliste), qui regroupe dans plusieurs pays des organisations partageant les mêmes idées et les mêmes objectifs.

L'Union communiste internationaliste est un courant qui se revendique de la filiation d'idées incarnées successivement par Marx et Engels, Rosa Luxemburg, Lénine et Trotsky. Elle considère que l'organisation capitaliste représente le passé de la société humaine, pas son avenir, et que la société capitaliste basée sur la propriété privée, le marché, la concurrence et le profit devra être remplacée, à l'échelle de la planète, par une société basée sur la propriété collective des ressources de la terre et des instruments de production, ainsi que sur une économie démocra-

tiquement planifiée assurant à chacun de ses membres un accès égal à tous les biens matériels et culturels.

Elle se revendique de la révolution russe de 1917, qu'elle considère comme la première et jusqu'à présent unique révolution où le prolétariat a pris durablement le pouvoir étatique pour tenter de transformer la société dans un sens collectiviste, avant d'être écarté du pouvoir politique par la dictature d'une bureaucratie usurpatrice.

Les organisations qui se revendiquent de l'UCI considèrent que les idées communistes doivent être réintroduites dans la classe ouvrière qui, seule, peut en faire une force de transformation sociale.

Tout en participant aux luttes quotidiennes des travailleurs dans la mesure de leurs possibilités, les militants des organisations de l'UCI défendent parmi ceux-ci les intérêts politiques généraux de la classe ouvrière. Ils sont convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une

société libre, fraternelle et humaine, car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Ils sont aussi les seuls, par leur nombre et leur concentration, à avoir les moyens de contrôler le pouvoir politique issu de leur intervention.

Ils considèrent que les travailleurs constituent à l'échelle du monde une seule et même classe sociale et que leur présence à toutes les étapes de la production et de la distribution des biens produits leur permet de contrôler démocratiquement tous les rouages de l'économie, afin qu'elle fonctionne pour satisfaire les besoins de tous.

La revue *Lutte de classe* est l'expression collective, en langue française, de l'UCI. Chacune des organisations qui s'en revendique a, par ailleurs, ses propres publications sous la forme d'une presse politique, ainsi que, pour la plupart d'entre elles, d'une presse ouvrière sous la forme de bulletins d'entreprise réguliers.



SNCF : une attaque qui vise tous les travailleurs

Avec la publication du rapport Spinetta sur le transport ferroviaire, le gouvernement Macron lance une offensive visant frontalement les cheminots et les usagers afin de faire place nette à l'arrivée prochaine de capitalistes dans les parties profitables du secteur.

L'ouverture à la concurrence du trafic voyageurs est en effet confirmée pour les TER de 2019 à 2023 et pour le TGV en 2020. Elle doit permettre aux capitalistes intéressés de faire main basse, sans investissement en formation, en matériel ou infrastructure, sur les secteurs immédiatement rentables. Cette mise à disposition générale d'investissements publics au profit du privé a déjà été largement préparée par les précédentes réformes de 1997, 2014 et 2016¹.

Spinetta propose aujourd'hui d'achever ce que les précédents gouvernements avaient alors jugé prudent de repousser.

Tout d'abord, il préconise la transformation de SNCF Mobilité, chargée du transport, en société anonyme, en supprimant tout lien avec SNCF Réseau. La SNCF ne serait alors plus qu'un opérateur de transport parmi d'autres, privatisable à tout moment. En effet la SNCF, pas encore privatisée, a déjà les mêmes critères de rentabilité que n'importe quelle entreprise capitaliste, déjà largement prête à verser de larges dividendes à ses futurs actionnaires. Ainsi depuis dix ans, d'après Spinetta, « l'État fixe à

SNCF Mobilité des objectifs de rentabilité élevés au regard de la pratique d'autres grandes entreprises de transport ou du secteur industriel (avec une rémunération du capital de 8,5 % après impôts). »

Ensuite, Spinetta propose de supprimer les 9 200 km de petites lignes jugées socio-économiquement non rentables, soit un tiers du réseau. Victime d'une absence d'entretien et de renouvellement des voies, impliquant des ralentissements permanents, cette partie du réseau n'intéresse pas les prédateurs du privé. Spinetta propose donc de fermer ces lignes afin d'« économiser à minima 1,2 milliard d'euros par an ». Devant la fronde de ses amis présidents de région, Elisabeth Borne fait mine de rassurer. Mais en réalité aucun financement n'est prévu pour la régénération de ces voies. Rappelons que la seule diminution de l'impôt sur la fortune, dont bénéficie une poignée de nantis, coûte à l'État plus de trois milliards d'euros par an et que les dépenses d'armement augmentent de 1,7 milliard par an.

Mais le principal objectif du gouvernement est aussi et surtout de mettre au pas les chemi-

nots, de leur imposer un recul considérable de leurs conditions d'existence. Tout d'abord, dans le cadre de l'ouverture à la concurrence, en cas de perte de marché par la SNCF, il veut obliger les cheminots concernés à accepter, sous peine de licenciement, le transfert à l'entreprise concurrente. Celle-ci pourrait alors imposer sa propre réglementation du travail, très régressive en termes de repos, d'amplitude de la journée de travail, au mépris de la sécurité des cheminots et des voyageurs.

Et puis, le gouvernement veut aller encore plus loin. Derrière la disparition, immédiate ou progressive, du statut des cheminots, il s'agit de supprimer les quelques garanties collectives qui subsistent en matière de conditions de travail, de rémunération, de retraite et de garantie de l'emploi pour les 150 000 cheminots. Ceux-ci n'ont pourtant rien de privilégiés, eux dont les salaires de base sont bloqués depuis quatre ans, qui travaillent bien souvent toute leur carrière en 3x8, les dimanches et jours fériés. Mais le patronat veut pouvoir licencier qui il veut, quand il veut, sans même avoir à donner de prétexte.

¹ « Transport ferroviaire : vers l'ouverture à la concurrence », *Lutte de classe* n° 187, novembre 2017.

Le gouvernement prévoit aussi d'éclater encore davantage les travailleurs du rail, en filialisant, en externalisant et en privatisant de nombreuses tâches. Enfin, alors que la SNCF supprime 3 000 emplois par an, Spinetta veut, en outre, organiser des plans de départs dits volontaires qu'il chiffre à 5 000 emplois en deux ans.

Il s'agit donc d'une déclaration de guerre. Mais gouvernement et patronat du public comme du privé redoutent la réaction des cheminots. Espérons que cette crainte sera fondée. Les cheminots se sont défendus à plusieurs reprises. Tantôt à l'échelle nationale, lors de mouvements sur les retraites comme celui, victorieux,

de 1995, ou contre la réforme ferroviaire en 2014 et la déréglementation du travail en 2016. Tantôt à l'échelon local, comme le prouvent différents mouvements parfois victorieux contre les suppressions d'effectifs ou les modifications de roulements dans la période récente.

À la publication du rapport Spinetta, la CGT cheminots, rejointe à ce stade par Sud-Rail, a appelé à une manifestation nationale le 22 mars, en même temps que l'ensemble des fédérations syndicales de la fonction publique.

Le gouvernement et la direction de la SNCF, après avoir commandé cette déclaration de guerre à Spinetta, font mine

de vouloir discuter. Il s'agit évidemment d'une posture et d'un piège. Il n'y a rien à attendre de négociations. L'unique crainte des politiciens et des patrons est la mobilisation collective des travailleurs, dans la rue et par la grève.

L'attaque contre les cheminots fait partie de l'ensemble du plan antiouvrier du gouvernement et du patronat. Une défaite des cheminots en serait une pour l'ensemble des travailleurs. À l'inverse, leur riposte peut aussi sonner le signal de la révolte ouvrière. Dans cette épreuve de force, tous les travailleurs doivent être du côté des cheminots.

22 février 2018



Le 14 juin 2016, à Paris.



Le harcèlement sexuel dans les entreprises, fléau de l'exploitation capitaliste

À la suite de l'affaire Weinstein, de nombreuses femmes, aux États-Unis puis dans d'autres pays, dont la France, ont voulu réagir et dénoncer les violences sexuelles, les viols, les agressions, les attouchements imposés, le harcèlement, les gestes déplacés, les insultes et propos sexistes, qui font partie du quotidien de nombre d'entre elles, à travers les mouvements #metoo et #balancetonporc. Ces accusations et témoignages se sont accompagnés de la multiplication des plaintes pour violences sexuelles dans les milieux du cinéma, de la politique, des affaires, du sport. Cette réaction collective a aussi conforté certaines femmes dans leur refus. Si ces mouvements ont mis sur la place publique le débat sur les comportements que la société tolère, qui dépassent très largement le cadre de dérapages individuels, il n'en reste pas moins que les femmes des milieux populaires ont moins la parole dans les médias pour évoquer la réalité de ce qu'elles vivent, en particulier au travail.

Pour preuve, la tribune parue le 8 janvier dans *Le Monde*, signée par cent femmes (Catherine Millet, Catherine De-neuve, etc.) qui, de toute évidence ne prennent pas le métro et ne vivent pas la vie des travailleuses, pour défendre cette idée choquante de la « liberté d'importuner ». C'est un exemple de ces courants antiféministes qui, pour des raisons politiques autant que sociales, rejettent l'idée d'un lien entre agressions, harcèlement et domination sociale.

Et pourtant le harcèlement sexuel est bien le produit des rapports de domination existant dans la société, de la place inférieure faite aux femmes, de leur oppression bien réelle, ainsi que de toute l'idéologie sexiste qui continue à être véhiculée. L'oppression des femmes s'est développée avec les sociétés d'exploitation, la division du travail, les classes sociales et la propriété privée. Par la suite, le capitalisme a intimement lié

exploitation du travail et oppression des femmes. Toutes les richesses et donc tous les privilèges des classes dominantes reposent sur l'exploitation, qui charrie dans son sillage les pires oppressions. En plus, le capitalisme a mis en concurrence les travailleurs les uns avec les autres, utilisant entre autres le travail des femmes pour abaisser les salaires. Mais depuis les débuts du capitalisme aussi, les ouvrières ont lutté contre cette oppression.

AU 19^e SIÈCLE, LA LUTTE D'OUVRIÈRES CONTRE LE HARCELEMENT

Avec le développement de l'industrie et du travail salarié des femmes, d'abord en Europe puis dans le monde entier, des millions de femmes ont travaillé dans des usines, moins payées, plus précaires et plus exploitées. Elles se sont en outre retrouvées sous la

coupe de contremaîtres ayant un pouvoir immense sur elles. Les viols et agressions étaient monnaie courante. La misère imposée aux ouvriers, en particulier aux ouvrières, a toujours été un élément-clé du pouvoir de ces contremaîtres et patrons. En outre, cette oppression a toujours été justifiée par la morale bourgeoise et religieuse qui, loin de condamner les violeurs, vilipendait les mœurs des travailleuses, des jeunes filles devenant mères, ou encore des plus pauvres réduites à la prostitution.

En même temps, se développaient les réactions solidaires et collectives pour se protéger contre ces chefs abjects, les grèves contre certains contremaîtres, les luttes contre les violences sexuelles au travail, inséparables de la lutte collective contre les capitalistes. Dans certaines luttes, la revendication de la défense de la dignité des ouvrières était centrale. En 1899, les chapelières

de Saumur (Maine-et-Loire) se mirent en grève pour le renvoi d'un contremaître aux agissements présentés comme immoraux. En 1900 à Giromagny (Franche-Comté), les grévistes luttèrent durant sept semaines pour le renvoi d'un contremaître « *malpropre, borgne et bossu, aussi hideux au moral qu'au physique* » qui abusait des femmes et des jeunes filles, dont certaines avaient 13 ou 14 ans.

En 1905, à Limoges, une grève dans l'usine de fabrication de porcelaine Haviland, pour le renvoi d'un contremaître nommé Penaud, a défrayé la chronique. Celui-ci était la bête noire des 2 400 ouvrières, car il imposait aux nouvelles embauchées un véritable droit de cuissage, renvoyant celles qui lui résistaient. En avril 1905, à la suite d'une grève victorieuse de l'ensemble des travailleurs de l'usine contre le travail aux pièces, les femmes d'un atelier entrèrent en lutte contre Penaud. Très vite, la grève s'étendit à toute l'usine puis fut accompagnée de manifestations dans la ville. Les patrons limougeaux marquèrent leur solidarité contre la grève, défendant Penaud qu'ils consi-

déraient comme l'un des leurs, et se déclarèrent « *outrés de l'attitude mauvaise des ouvriers* ». La presse locale refusa d'évoquer la cause du conflit. Mais la grève gagna d'autres usines, entraînant aussi bien les ouvriers que les ouvrières, contre d'autres contremaîtres et patrons. En réponse, Haviland déclara le lock-out. Les ouvriers s'attaquèrent aux usines dans lesquelles le travail se poursuivait avec des jaunes. La troupe finit par tirer sur les manifestants, faisant un mort. Mais la grève se conclut par une victoire et le départ de Penaud.

La grève de Limoges n'est qu'un exemple parmi bien d'autres. Dans de nombreuses luttes, les revendications contre le harcèlement allaient de pair avec celles pour de meilleurs salaires, pour le droit des femmes enceintes à s'asseoir, pour la fin des discriminations et contre les conditions infâmes imposées aux travailleuses, tant l'ensemble des questions sont liées.

C'est le cas dans une grève à Dijon en 1898, dans l'usine Grey, où 200 ouvrières de la bonneterie réclament « *des hausses*

de salaires, la suppression des amendes abusives, la diminution de la journée de travail, de l'eau à discrétion et le remplacement des commis surveillants par des femmes ». À la fin du 19^e siècle, dans les manufactures de tabac et d'allumettes de Dijon, Marseille et Bordeaux, des grèves se succèdent, s'alimentant les unes les autres, contre les vexations subies par les femmes.

Des journaux socialistes du 19^e siècle abordaient cette question de l'oppression des femmes et du harcèlement dans les entreprises. Dans un hebdomadaire lillois, *L'Exploité*, qui avait ouvert une rubrique intitulée « *À travers les bagnes* » pour dénoncer les exactions au travail, on trouve en 1884 le récit suivant : « *Est-il vrai que M. Decocq, fils de l'associé de M. Courmont, fabricant de tissus, rue Cournont, à Lille, tous les jours, à l'heure du déjeuner, passe dans les ateliers et se met devant la porte dans des positions plus ou moins acrobatiques, afin de voir la nudité des jeunes filles assez imprudentes, ou ne se doutant pas des regards indiscrets de ce jeune lubrique, qui ne tiennent pas leurs jupons assez serrés sur leurs jambes ?*



Illustration du *Petit journal* du 30 avril 1905 : la répression par les soldats à cheval des manifestations ouvrières accompagnant la grève de Limoges.

Nous recommandons à toutes les ouvrières de cet atelier, dès qu'elles reprendront ce jeune sa-ligaud à cette belle besogne, de toutes se réunir et de lui donner une belle raclée, au besoin lui ôter son pantalon et lui foutre une bonne fessée dont il se souviendra ». D'autres journaux dénonçaient ces agissements, bien avant Internet donc!

Bien des militants défendaient l'idée que les revendications pour la dignité des femmes concernaient tous les travailleurs. Certaines de ces luttes étaient donc menées conjointement par tous les ouvriers. C'est en se battant sur leurs revendications et, plus généralement, contre l'exploitation capitaliste, y compris aux côtés des hommes, que les ouvrières combattaient les agressions qu'elles subissaient dans les usines.

Plus largement, la nécessité du combat contre l'oppression subie par les femmes et pour l'égalité des sexes a fait partie intégrante des idées des premiers socialistes et donc des marxistes. Avec le développement du mouvement ouvrier, la conscience ouvrière s'est bâtie avec cette conviction, défendue par les militants socialistes. Dès 1879, le dirigeant socialiste allemand August Bebel avait publié un livre, *La femme et le socialisme*, pour affirmer que l'émancipation des femmes et la réelle égalité des sexes ne pourraient s'établir que dans le cadre d'une société socialiste, sans propriété privée ni classes sociales. Alors que de plus en plus de femmes rejoignaient les rangs des partis socialistes, s'organisaient et combattaient aux côtés de leurs frères de classe, la dirigeante socialiste allemande Clara Zetkin proposa à l'Internationale socialiste, en 1910, d'organiser le 8 mars une journée internationale des femmes. Sur le modèle du 1^{er} mai, les femmes du monde entier étaient appelées à mani-



Clara Zetkin (à gauche) aux côtés de Rosa Luxemburg, en 1910.

fester sur les revendications des femmes, en particulier l'égalité et le droit de vote. La première de ces journées eut lieu en 1911.

UNE QUESTION TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Aujourd'hui encore, la lutte contre le harcèlement sexuel est un problème collectif du monde du travail et une question de rapport de force.

La première forme d'agression est verbale, à commencer par les prétendues blagues, les réflexions sur les vêtements : «*De quelle couleur ta culotte ?*», «*Habile-toi bien si tu viens dans mon bureau car je serai seul*»... Cela se poursuit par des allusions sexuelles et prétendues propositions, qui ne sont en fait que des menaces.

Ces propos ne sont pas anodins et ils ne sont pas étrangers au harcèlement et aux agressions : ils en sont très souvent la première forme. Qu'ils soient recouverts d'un prétendu verni d'humour ne change rien. Ils permettent de créer une ambiance propice à ce type de comportements : d'abord pour que les femmes n'oublient pas qu'elles sont vues comme des proies sexuelles, des êtres in-

férieurs à qui on peut imposer son pouvoir brutalement. Ensuite pour entretenir une forme de menace liée à la possibilité du passage à l'acte. Le fait que certains propos soient tenus publiquement est aussi une forme de pression sur tout le monde. Ceux qui ne réagissent pas contribuent à laisser faire le harceleur, et surtout à l'isolement de la femme visée, en laissant croire que tout cela est, somme toute, assez normal.

Même quand ces propos sont dénoncés, les rapports de domination dans les entreprises font que les harceleurs, surtout s'il s'agit de chefs ou de cadres, se sentent en situation d'impunité, soit parce qu'ils sont réellement couverts par leur hiérarchie, soit parce que les femmes sont de toute façon en position subalterne dans l'entreprise, soit les deux !

Certains témoignages de nos camarades dans les entreprises où ils militent l'illustrent parfaitement.

À la mairie de Reims, après des propos sexistes contre une militante syndicale, des photos d'un mannequin nu censé lui ressembler ont été diffusées, tandis que des écrits anonymes grossiers ont recouvert les tracts qu'elle affiche.

Dans une boulangerie industrielle de l'est de la France où les femmes occupent comme souvent des postes moins qualifiés, sur chaîne et avec pas mal de manutention, alors que l'encadrement est majoritairement masculin, un agent de maîtrise tient ce genre de propos : « *Tu m'enverras une photo de toi en maillot de bain!* ». Quand l'une d'elles proteste, il s'amuse à mimer des fessées contre des ouvrières ou à dire : « *Toi aussi tu viens chercher ta fessée?* ». Ces faits ont été dénoncés par les syndicats, mais le chef en question a simplement été muté dans un autre secteur... à un poste plus haut placé. Dans cette même entreprise, la direction, lors des négociations annuelles sur les salaires de 2017, a signé avec les syndicats, à l'exception de la CGT, une charte pour l'égalité hommes-femmes, en s'engageant à féminiser tous les mots, ce qui ne coûte rien. En revanche, toujours dans cette usine, il n'y a pas de vestiaire femmes en Logistique. Celles-ci doivent se changer en salle de pause ou dans leur voiture. Elles n'ont pas non plus de toilettes et doivent traverser toute l'usine pour en trouver.

Dans une entreprise de vente par correspondance de la région niçoise, Promondo, qui a fermé en 2016, le dernier directeur

vivait dans les locaux ou dans l'hôtel à proximité et se baladait régulièrement en peignoir ouvert dans l'entreprise, où la majorité des salariés était des ouvrières. Ce directeur avait imposé des rapports sexuels à plusieurs femmes en se servant de tous les moyens : chantage, précarité, postes moins durs. Une première plainte a émané d'une ouvrière de nationalité roumaine que le directeur violait en la menaçant de renvoyer sa sœur, elle aussi roumaine, et dont la prolongation du titre de séjour dépendait de son certificat de travail. La plainte n'a pas abouti, alors que cette ouvrière était accompagnée de déléguées CGT. Il a fallu que l'usine ferme pour qu'une partie des femmes surmontent leur honte et dénoncent ces agissements. Dans une mairie de l'Isère, une jeune femme, contractuelle pendant sept ans, terrorisée par son chef qui lui avait imposé des rapports non consentis, a porté plainte lorsqu'elle a obtenu son CDI. Ce responsable a bien été mis à pied immédiatement, mais au bout de trois mois il a été réintégré avec tous ses traitements et primes, sur son poste, car l'enquête de police n'a retenu ni le viol ni le harcèlement.

En 2012, dans un grand centre de recherche de la ré-

gion parisienne, une salariée de la cantine, employée par une entreprise extérieure, fut agressée par un chercheur qui, après avoir multiplié les avances verbales, l'embrassa de force. La travailleuse fit immédiatement appel aux gardiens, qui vinrent mettre dehors ce chercheur. Elle porta plainte à la gendarmerie. La première réaction de sa hiérarchie fut de le lui reprocher : « *Tu n'aurais pas dû porter plainte, c'est un grand chercheur, ça va faire des histoires.* » Un mois plus tard, cette salariée était sanctionnée pour n'avoir prévenu son employeur que le lendemain des faits et pas le soir même. Depuis, elle a subi nombre de sanctions plus ou moins affichées : changement des repos compensateurs, transfert dans une autre cantine éloignée, etc. Sans même parler des propos vexatoires l'accusant d'avoir provoqué cette agression. Il a fallu la lutte menée par elle-même et des militants syndicaux pour faire reconnaître son agression, et un jugement aux Prud'hommes pour imposer la réintégration de cette travailleuse aux deux directions d'entreprises, le centre de recherche et la société de restauration.

Selon une récente enquête du secrétariat d'État aux droits des femmes, 20% des femmes affirment avoir été victimes de harcèlement sexuel au travail. Un tiers d'entre elles n'en parlent à personne. Mais de toute façon, celles qui en parlent, la majorité donc, ne sont pas écoutées ni soutenues, d'où il résulte que 5% des cas seulement sont portés en justice. Et parmi ces derniers, 93% des plaintes sont classées sans suite. Les victimes ont donc bien du mal à trouver le soutien de la justice. Mais à l'intérieur de l'entreprise, les conséquences sont encore pires : 40% des femmes victimes de harcèlement affirment que leur dénonciation des faits a abouti à des mesures



contre elles, comme le non-renouvellement de leur contrat, leur licenciement, le blocage de leur carrière ou une démission forcée.

Le gouvernement Macron multiplie les grands discours hypocrites contre le harcèlement et pour l'égalité des femmes. Il propose que les soins psycho-traumatiques liés aux violences soient pris en charge par la Sécurité sociale, de mettre en place un signalement en ligne pour les victimes de violences ou de harcèlement. Par l'intermédiaire de la secrétaire d'État chargée de l'égalité hommes-femmes, Marlène Schiappa, il va présenter une loi contre les violences sexuelles et le harcèlement de rue. Mais il se garde bien de faire quoi que ce soit contre le harcèlement au travail, hormis des discours, des révisions de normes et autres balivernes. Des lois, il en existe un certain nombre, par exemple pour affirmer la nécessité de l'égalité salariale entre les hommes et les femmes. Et pourtant, les femmes gagnent en moyenne 18% de moins que les hommes. La multiplication des lois prouve que le problème persiste et qu'il nécessite bien plus que des textes pour être réglé.

Dans la réalité, ce gouvernement s'en prend aux droits des femmes, en particulier des travailleuses. Le budget du secrétariat d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes a baissé en 2017. Mais surtout, la politique de ce même gouvernement constitue un recul pour tous les travailleurs et donc en premier lieu pour les femmes. En s'attaquant aux conseils de Prud'hommes, le gouvernement réduit fortement les possibilités de poursuivre des employeurs ou des chefs harceleurs. Et en augmentant le pouvoir des patrons, avec les ordonnances Macron-Pénicaud, en leur permettant de licencier plus facilement, de recourir

plus facilement au travail précaire, d'imposer plus de flexibilité, plus d'heures de travail, il s'en prend aux travailleuses. Elles sont les premières concernées par le travail du dimanche dans les commerces, facilité par la loi Macron de 2014; et quelle latitude ont-elles pour refuser ce travail quand elles sont à temps partiel ou en CDD?

Aujourd'hui, avec la même hypocrisie que le gouvernement, la majorité des grandes entreprises se targuent de mettre en place des chartes pour l'égalité des sexes ou contre les discriminations. L'exemple de la boulangerie industrielle citée plus haut le montre. Mais qu'il s'agisse des discriminations racistes ou des inégalités entre hommes et femmes, ce sont des déclarations sans grande conséquence. Les chartes d'égalité ne changent pas fondamentalement le sort des femmes, les différentiels de salaires, les possibilités d'avancement. De même que celles contre les discriminations ne changent quasiment rien au fait que, sur les chaînes de production, dans les entrepôts de la grande distribution, et même de plus en plus dans les hôpitaux, on trouve principalement, souvent employés comme intérimaires, des jeunes issus de l'immigration; comme hier leurs pères immigrés, bien qu'embauchés en CDI, faisaient déjà partie de la fraction la plus exploitée de la classe ouvrière. Car derrière ces ségrégations, il y a les rapports d'exploitation et un ordre social basé sur la domination d'une classe qui s'appuie sur toute une série d'inégalités, de rapports de domination, et de mépris social.

UN COMBAT À MENER DANS LE CADRE DE LA LUTTE DE CLASSE

Il est difficile aux femmes agressées de vaincre la peur, la honte, la souffrance pour par-

ler. Alors, quand elles le font, c'est une première victoire. La parole libérée de nombreuses femmes sur Twitter a contribué à renforcer chacune dans son sentiment de bon droit et a imposé à l'ensemble de la société de les entendre. Mais faire reculer les pratiques et comportements sexistes nécessite de mener aussi un combat contre les racines de cette oppression. Quand les femmes dénoncent leur harceleur, elles se retrouvent face à une solidarité sociale, dirigée contre elles. Leur hiérarchie, la police, la justice défendent spontanément les puissants et les dominants face à des travailleuses. C'est le constat bien amer que font en général celles qui se défendent et portent plainte.

Les rapports de domination et de pouvoir sont tellement inscrits dans la société capitaliste qu'ils sont toujours l'élément essentiel du harcèlement. D'autant plus que dans le cadre du travail, c'est-à-dire de l'exploitation, les femmes sont encore maintenues dans une situation inférieure par les salaires, les postes, la précarité ou le temps partiel. Elles constituent la moitié la plus exploitée de la classe ouvrière. C'est pourquoi bien des femmes sont victimes de supérieurs qui connaissent parfaitement leur pouvoir de nuisance. Le fait qu'elles subissent des violences liées à leur condition de femmes et de travailleuses reste le problème de tous. Car par cette oppression, c'est une partie de la classe ouvrière qui est encore plus maltraitée, encore plus réduite au silence, voire broyée. Cela représente un affaiblissement pour tous les travailleurs.

A contrario, ce sont les luttes collectives, la solidarité qui permettent de combattre ce harcèlement. Dans bien des cas, c'est parce qu'elles trouvaient un soutien autour d'elles que des femmes ont pu dénoncer et

porter plainte. Mais à chaque fois, elles ont également dû s'opposer à l'hostilité générale.

Ainsi, en 1982, 35 travailleuses d'un supermarché Radar de Cachan (Val-de-Marne) se mirent en grève pour faire muter le sous-directeur qu'elles accusaient de harcèlement sexuel. Elles ne demandaient même pas sa démission, mais simplement d'en être débarrassées. Celui-ci aimait coincer des femmes dans les réserves pour les peloter ou les forcer à coucher avec lui en échange d'un avancement. Elles décidèrent alors de se mettre en grève et d'occuper le magasin. Dans le seul reportage alors diffusé à la télévision, le patron avait toute latitude pour traiter les grévistes de menteuses.

En 2017, des travailleuses et des travailleurs de l'entreprise de nettoyage H. Reinier, filiale d'Onet à la gare du Nord, se sont battus contre le harcèlement sexuel et moral de leur hiérarchie. Elles ont commencé par dénoncer les propos et

gestes obscènes, les attouchements, suivis aussi d'humiliations, licenciements et racket qu'elles subissaient. Un délégué du personnel qui les avait soutenues a été licencié. La direction de cette entreprise de nettoyage a pu compter largement sur le soutien de la direction de la SNCF, alors même que des délégués cheminots avaient aussi témoigné contre ces pratiques. Il a fallu cinq années pour qu'elles gagnent aux Prud'hommes contre leur patron. Pendant ce temps, celui-ci a obtenu de nouveaux contrats avec la SNCF. H. Reinier a voulu profiter de ces nouveaux contrats pour licencier une partie des travailleurs du ménage, et cela a déclenché une grève de plusieurs semaines, qui a été victorieuse. La proximité de ces deux faits ne relève pas du hasard, ni pour ce qui est de l'attitude des deux directions, ni pour ce qui est de la détermination des travailleuses et travailleurs de cette entreprise.

L'oppression des femmes ne concerne pas que les travail-

leuses, mais toutes les femmes, et elle existait avant le capitalisme. Mais celui-ci a fait perdurer cette oppression et en a même fait un rouage de son exploitation économique. Malgré les luttes, les avancées dans certains pays et à certaines périodes, le maintien de ce système économique injuste et irrationnel et la domination sur toute la planète de la bourgeoisie maintient toute la société dans une plus ou moins grande barbarie. C'est pourquoi la façon la plus conséquente de combattre l'oppression des femmes est de lutter contre le capitalisme. On ne peut se dire communiste sans combattre cette oppression. C'est dans le cadre des entreprises que les travailleuses sont souvent en butte au sexisme et au harcèlement. C'est aussi en combattant l'exploitation qu'elles prennent toute leur place dans le combat contre le capitalisme, et donc pour leur propre émancipation.

21 février 2018



Les travailleuses et les travailleurs de H. Reinier (Onet) le 9 décembre 2017, devant la gare de Saint-Denis.



Les agriculteurs victimes de la jungle capitaliste

Les agriculteurs français dénoncent périodiquement l'écart entre les prix de vente du lait, des fruits et légumes ou de la viande, et ceux auxquels ces denrées leur sont achetées. Ils bloquent des préfectures pour exiger que le gouvernement taxe ou interdise les importations étrangères et fixe un prix minimum d'achat des denrées agricoles. Saison après saison, la crise agricole rebondit, alimentant l'idée, chimérique, qu'un retour à une production locale pour un marché local améliorerait le sort des agriculteurs.

Selon les statistiques publiées par la Mutualité sociale agricole (MSA), le revenu moyen annuel des agriculteurs français était de 15 000 euros pour l'année 2016. Un agriculteur sur trois gagne moins de 350 euros par mois. La faiblesse récurrente des prix de vente des productions agricoles, tandis que le coût des installations ou des engins agricoles ne cesse d'augmenter, pousse au désespoir des agriculteurs endettés. À tel point que le taux de suicide des agriculteurs dépasse de 20% la moyenne nationale.

Ces revenus sont difficilement comparables avec ceux des salariés, car certaines dépenses, comme le logement, sont parfois incluses dans les frais de l'exploitation. Ils cachent surtout de grandes inégalités entre une poignée de très gros agriculteurs, notamment parmi les céréaliers, et les autres. Ces statistiques cachent des disparités entre les secteurs agricoles, le mode de production et les régions où ils sont installés. Pour autant, le monde paysan de ce début du 21^e siècle n'a plus

grand rapport avec celui qui existait il y a encore trente ou quarante ans. Longtemps retardée pour des raisons politiques, l'intégration de l'agriculture française dans le marché capitaliste est aujourd'hui achevée. Quelles que soient leur taille et leurs difficultés financières, la plupart des exploitations agricoles sont des entreprises à la production spécialisée, équipées d'installations coûteuses et très productives.

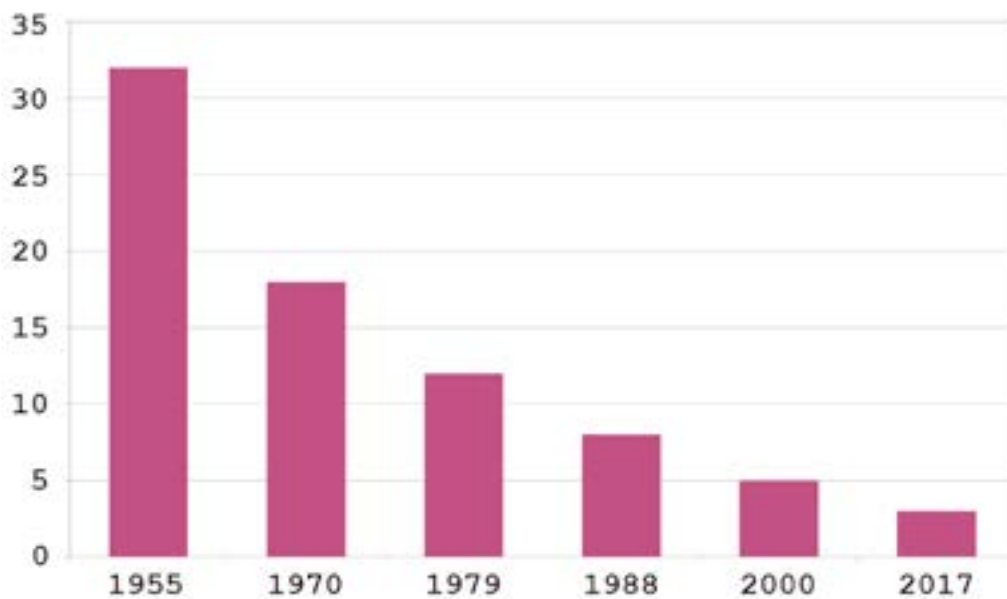
LES EXPLOITATIONS AGRICOLES DEVENUES DES ENTREPRISES

Depuis la fin des années 1950, l'agriculture s'est transformée dans le sens d'une réduction permanente du nombre d'exploitations et du nombre d'emplois agricoles. En parallèle, les exploitations se sont modernisées et spécialisées, tandis que les agriculteurs se professionnalisaient. Quelques statistiques sont éloquentes. 43% des agriculteurs sont désormais titulaires d'un diplôme de l'en-

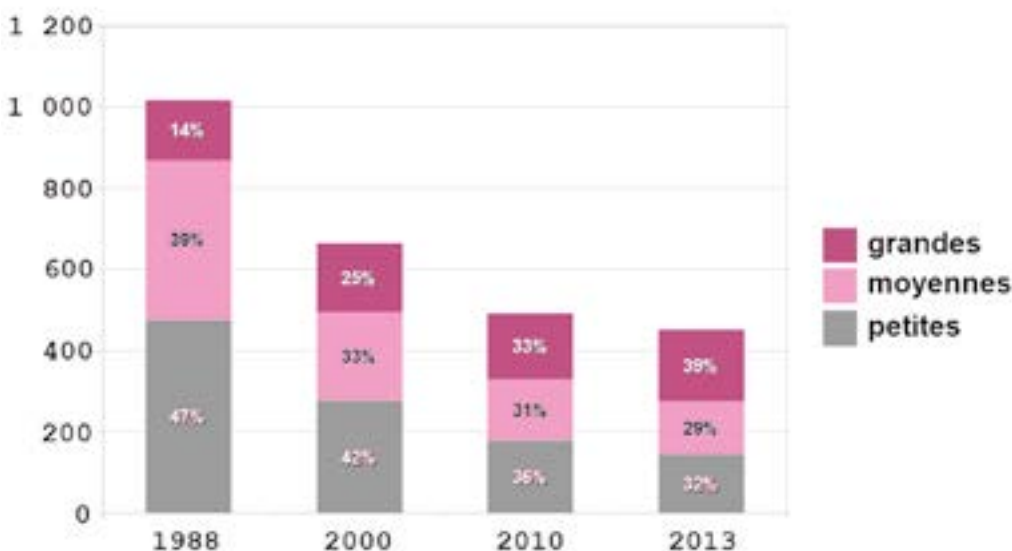
seignement supérieur. En 2014, il restait environ 450 000 exploitations, contre 750 000 en l'an 2000, 1,6 million en 1970 et plus de 2,3 millions en 1955 (voir graphiques). Ces exploitations employaient 854 000 personnes de façon permanente en 2014, contre 1,3 million en 2000 et 6,2 millions en 1955. Si l'exploitation familiale est toujours très présente, la coexploitation par plusieurs agriculteurs, associés sous une forme sociétaire, GAEC ou EARL¹, n'a cessé de progresser, en même temps que le recours à l'emploi salarié. Avec les emplois saisonniers, il y avait en 2016, selon la MSA, 700 000 emplois salariés équivalents temps plein affiliés au régime agricole, pour 500 000 emplois non salariés. Si l'on ajoute les 525 000 salariés de l'industrie agroalimentaire, la production alimentaire est aujourd'hui largement mise en œuvre par des salariés.

En parallèle, la taille des exploitations n'a cessé d'augmenter. En 2014, 60% d'entre elles avaient une surface de plus de 100 hectares. Les petites exploi-

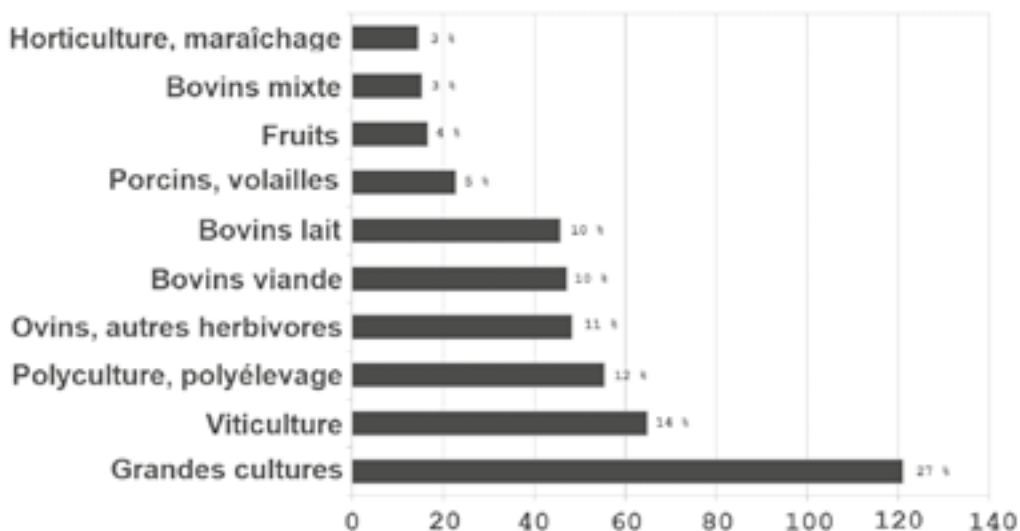
1 GAEC: groupement agricole d'exploitation en commun. EARL: entreprise agricole à responsabilité limitée, équivalant à la SARL.



Évolution de la part de l'emploi agricole dans l'emploi total en France métropolitaine
Source : SCEES & INSEE



Nombre d'exploitations (en milliers) en fonction de leur taille économique, en France métropolitaine
Source : Agreste 2016



Nombre d'exploitations (en milliers) en fonction de leur type de production, en France métropolitaine, 2013
Source : Agreste 2016

tations, au sens du ministère de l'Agriculture (production brute standard inférieure à 25 000 euros), représentent désormais moins du quart de l'ensemble des exploitations. Tenues pour beaucoup par des agriculteurs proches de la retraite, elles sont appelées à disparaître.

Autrement dit, les exploitations agricoles sont devenues des entreprises, petites ou grandes, insérées dans l'économie capitaliste. Les agriculteurs sont soit des entrepreneurs soumis à la loi de la jungle du marché, soit des salariés agricoles exploités par un ou plusieurs patrons, et souvent encore plus mal payés que les salariés de l'industrie.

Quand les médias évoquent le sort des agriculteurs, ils ne parlent que des chefs d'exploitation, regardés avec bien plus de bienveillance, même quand ils saccagent des supermarchés ou des bâtiments publics, que des travailleurs salariés en lutte. Cette empathie ne résulte pas seulement du fait qu'ils nourrissent la population ou qu'ils travaillent eux-mêmes souvent assez durement. Elle est aussi sociale, les agriculteurs appartenant à la petite bourgeoisie, défendant le capitalisme, cet ordre économique et social dont ils sont pourtant largement les victimes. Les agriculteurs sont des patrons, même s'il y a autant de diversité entre eux qu'il en existe entre un artisan, un patron de PME ou un gros capitaliste comme l'était Xavier Beulin (mort en 2017), à la fois dirigeant de la FNSEA et patron du groupe agroindustriel Avril, au chiffre d'affaires de plus de 6 milliards d'euros et contrôlant des dizaines de sociétés.

Comme dans n'importe quel secteur, les plus puissants, en amont ou en aval de la chaîne de production, imposent leurs diktats aux plus petits. Les prix de vente résultent d'un rapport de force entre les divers

capitalistes qui interviennent dans la chaîne de production, sans oublier les banques, pour se partager la plus-value. Il en est dans l'agriculture comme dans la production automobile, où des rapports de force s'établissent entre les constructeurs, les producteurs d'acier, les sous-traitants de la plasturgie ou du décolletage ou encore les fabricants de pneumatiques.

DES AGRICULTEURS SOUVIS À LA LOI DU MARCHÉ

En aval de la production agricole, le prix des produits agricoles est fixé, selon leur nature et des mécanismes complexes, par le marché national, européen ou mondial. Ces cours résultent moins du niveau annuel des récoltes que de la spéculation sur les marchés à terme ou de divers aléas politiques, comme l'embargo russe sur les importations agroalimentaires européennes, décidé par Moscou en 2014 en réponse aux sanctions européennes et américaines après l'annexion de la Crimée en 2014. Le cours des céréales, même celles achetées en France, est quasiment fixé à la Bourse du commerce de Chicago, tandis que celui du porc est établi au marché de Plérin en Bretagne... Celui du lait, qui dépend du prix des produits transformés comme les yaourts, le beurre ou la poudre de lait, est établi par chaque société collectrice par contrat. La spéculation ou les rivalités entre la grande distribution et les entreprises de transformation laitière, comme Danone ou Lactalis, interviennent dans l'établissement du prix du lait, mais les éleveurs n'en profitent pas. En amont, le prix des semences, des engrais, de l'aliment pour le bétail et du coûteux matériel agricole est imposé par des firmes multinationales comme Bayer, Monsanto ou John Deere. Et bien sou-

vent les mêmes entreprises qui achètent la production vendent les aliments ou les semences.

Sauf à rester à l'écart du marché et à vendre eux-mêmes localement toute leur production, les agriculteurs n'ont de prise ni sur les prix de l'aval ni sur ceux de l'amont.

LE CAS DU LAIT

En 2016 et 2017, les producteurs de lait se sont mobilisés à plusieurs reprises pour tenter d'obtenir un prix d'achat minimum de 350 ou 360 euros la tonne, proche de leur prix de revient, alors que les sociétés collectrices leur proposaient un prix nettement inférieur. La fin des quotas laitiers de l'Union européenne en 2015 a conduit à une augmentation de la production laitière, suivie d'une chute des prix et d'une nouvelle phase de concentration. Des milliers de producteurs ont réduit leur cheptel, alourdissant au passage le stock de viande et contribuant à la chute des cours de la viande bovine.

Dans certains départements, des sociétés comme Sodiaal ou Lactalis ont le monopole de la collecte du lait, acquis avec l'intervention de l'État sous prétexte de rationaliser les collectes, ce qui leur permet d'imposer leurs conditions. Lactalis, qui a été placé sous les feux de l'actualité avec l'affaire du lait infantile contaminé par des salmonelles, collecte ainsi 20% de tout le lait en France. Au cours de l'été 2016, Lactalis payait le lait à 260 euros la tonne. À ce prix-là, les éleveurs ne peuvent pas payer les traites de leurs emprunts, ne se versent pas de salaire, ou décident de tout arrêter. Des éleveurs de Mayenne qui ont contesté la politique tarifaire de Lactalis ont été exclus du ramassage du lait. Pendant que les producteurs de lait souffrent, la famille Besnier, fondatrice et principale

actionnaire de Lactalis, a vu sa fortune s'arrondir. Avec une progression spectaculaire, passant de 4 milliards d'euros en 2013 à 10,5 milliards en 2017, Emmanuel Besnier est devenu la huitième fortune française, tandis que son frère et sa sœur ne sont pas loin, avec une fortune de 4 milliards d'euros chacun.

L'enrichissement des uns explique le désespoir des autres. Sodial (Candia, Yoplait, Entremont...) n'était pas, à l'origine, une entreprise privée classique mais une coopérative de producteurs, créée dans les années 1960, à l'époque des grandes luttes paysannes. Aujourd'hui entièrement gérée selon les règles de rentabilité exigées par le marché capitaliste, propriétaire d'une holding financière basée au Luxembourg, la coopérative Sodial ne se comporte guère mieux que Lactalis ou Danone vis-à-vis des producteurs. En 2016, elle payait la tonne de lait à 265 euros, à peine plus que Lactalis,

et en 2017, le prix payé restait en dessous du prix de revient des producteurs. Outre l'exploitation accrue des travailleurs dans leurs fromageries et leurs usines de transformation, Sodial, Lactalis et compagnie réalisent des gains de rentabilité en pressurant les éleveurs.

LES PRODUCTEURS DE FRUITS ET LÉGUMES FACE À LA GRANDE DISTRIBUTION

Les producteurs de fruits ne sont pas mieux lotis. Soumis plus que d'autres producteurs aux aléas de la météorologie et aux variations des volumes de production, ils sont d'abord victimes de la grande distribution. Manifestant à Paris début juillet pour protester contre les prix historiquement bas des abricots, un porte-parole de la Confédération paysanne dénonçait « des fruits qui partent des exploitations à des prix déli- rants de 50 centimes le kilo et

qui sont revendus 3 euros le kilo dans les lieux de vente, alors même qu'ils sont conditionnés par l'exploitant et qu'il n'y a aucune transformation ». Il dénonçait « les centrales d'achat de la grande distribution et leur politique dévastatrice de prix bas, à grand renfort de produits espagnols, alors même que la récolte française bat son plein ».

Si les fruits et légumes espagnols, systématiquement désignés comme responsables des bas prix, sont en effet vendus souvent nettement moins cher, en particulier parce que la force de travail est encore plus durement exploitée en Espagne qu'en France, ce sont les patrons d'Auchan, Carrefour, Leclerc et compagnie qui imposent leurs diktats aux fournisseurs. Ils mettent les producteurs français et espagnols en concurrence pour leur imposer les prix les plus bas. Il en est des producteurs de fruits comme de tous leurs autres fournisseurs: les plus gros, capables de livrer de grandes quanti-



ANOEK 2012 CREATIVE COMMONS

Des installations de plus en plus coûteuses, tel ce robot qui traite les vaches.

tés et de supporter une grande souplesse de trésorerie, sont en situation de négocier leurs marges, tandis que les petits doivent se soumettre ou ne pas être distribués.

LES INTERVENTIONS DE L'ÉTAT, AU SERVICE DES GROS, PAS DES PETITS

Les agriculteurs, défenseurs de la libre entreprise, réclament paradoxalement l'intervention de l'État pour réguler le marché. En réalité, l'État n'a jamais cessé d'intervenir sur le marché agricole. Mais, à toutes les époques, ces interventions ont surtout profité aux plus gros producteurs, proches des allées du pouvoir. Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, l'État est intervenu pour moderniser l'agriculture, augmenter la productivité, faciliter la pénétration de groupes capitalistes dans ce secteur. À partir de 1962, cette intervention a été mutualisée à l'échelle de la Communauté économique européenne (CEE), sous la forme de la politique agricole commune, la PAC. Selon les périodes et les secteurs, la PAC a pris différentes formes. Par l'intermédiaire de subventions, en organisant des retraits et des stockages ou en imposant une politique de quotas ou de mises en jachère, elle a maintenu le prix des céréales, du lait ou de la viande au-dessus du cours mondial. C'était une certaine forme de régulation, sinon de planification, mais dans le cadre du marché capitaliste et au profit des plus gros. Car durant la même période, entre 1950 et 2000, la PAC a organisé, en même temps qu'elle l'amortissait, la disparition de 20 millions d'emplois agricoles en Europe.

Jusqu'aux années 2000, avant l'élargissement de l'Union européenne aux pays de l'Est, la répartition du budget de la PAC résultait d'interminables mar-

chandages entre les principaux États, à travers des marathons agricoles où chaque ministre de l'Agriculture défendait ses agriculteurs nationaux, ou plutôt les plus riches d'entre eux. La France, disposant d'importantes surfaces agricoles, a toujours été la principale bénéficiaire de la PAC, qui constitue l'essentiel des revenus des producteurs et en fait une subvention déguisée à ceux qui achètent leurs produits. Les sommes versées étant proportionnelles aux surfaces exploitées ou aux volumes de production, les plus gros ont toujours récupéré la part du lion. Depuis 2003, les subventions de la PAC sont découplées de la production, mais elles restent versées en fonction de la taille des exploitations et du type de culture pratiqué dans le passé. C'est ainsi que la subvention à l'hectare dans le Bassin parisien était, dans les années 2000, cinquante fois plus élevé que dans les Alpes. Malgré l'introduction de critères écologiques, d'aides au développement rural et à la diversification des cultures pour attribuer les subventions, ce que le ministère de l'Agriculture appelle le pilier II de la PAC, celle-ci continue de favoriser les plus riches agriculteurs ou les agro-industriels. La récente mobilisation d'agriculteurs du Sud-Ouest ou du Centre, protestant contre la refonte des aides européennes pour les zones agricoles défavorisées (ZAD), qui risque de faire perdre de 5 000 à 10 000 euros par an à certains d'entre eux, est venue l'illustrer.

La France absorbait en 2016 un peu plus de 9 milliards d'euros au titre de la PAC, pour un montant européen de 52 milliards. Ces dernières années, les premiers bénéficiaires français de la PAC, outre des associations caritatives comme les Restos du cœur ou la Banque alimentaire, étaient la Sucrière de La Réunion du groupe Téréos, le voilailler Doux, les producteurs de

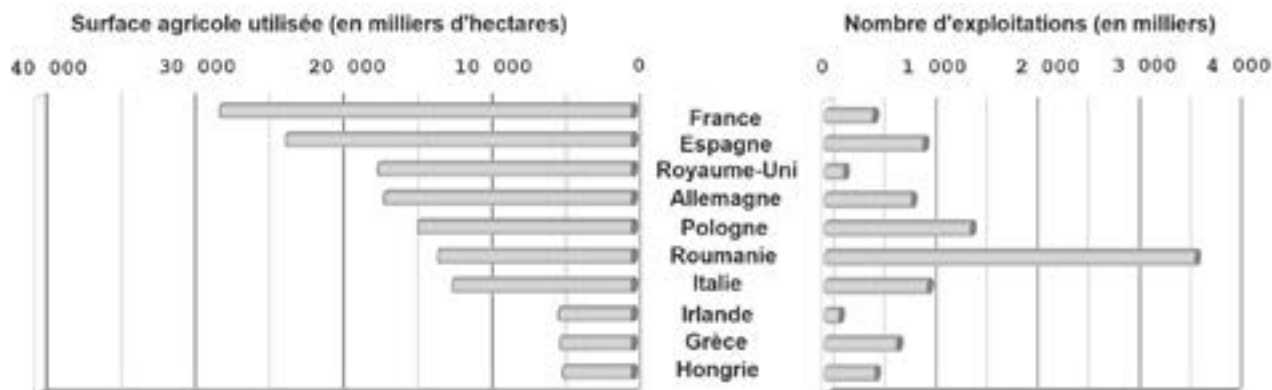
Cognac ou de Champagne, les riziculteurs de Camargue ou... le prince de Monaco.

En matière agricole comme dans tous les domaines, l'UE est l'arène des rivalités entre des États qui défendent avant tout les intérêts de leurs groupes capitalistes les plus puissants.

Pour faire mine de répondre au désarroi des agriculteurs, Macron a ouvert en juillet dernier les états-généraux de l'alimentation, avec comme objectif annoncé « *un partage de la valeur entre les différents acteurs de la filière: agriculteurs, industrie agroalimentaire et distribution* ». La solution imaginée par les représentants des syndicats d'exploitants agricoles, de l'industrie agroalimentaire, de la grande distribution, malgré la présence des associations de consommateurs, est sans surprise: les consommateurs paieront, sans que la grande distribution ou l'agro-industrie perdent un centime de leurs marges! Les grandes surfaces augmenteront le prix de divers produits, limiteront les offres promotionnelles, en échange d'un engagement à mieux rémunérer les producteurs. Si l'on peut être certain que les prix augmenteront, les petits producteurs attendront la saint-glinglin pour que la grande distribution leur restitue le surcoût payé par les consommateurs...

COMMENT FAIRE PAYER LES CONSOMMATEURS, PLUTÔT QUE LA GRANDE DISTRIBUTION

L'idée selon laquelle il serait légitime de payer plus cher des produits agricoles à la provenance connue, de préférence locale, pour rémunérer les agriculteurs au juste prix et bénéficier en prime de produits sains, fait l'objet de campagnes répétées. Face aux scandales sanitaires à répétition, aux méfaits



Comparaison avec l'agriculture d'autres pays de l'Union européenne en 2013. Source : Agreste 2016, Eurostat

de la malbouffe, devant les difficultés de nombreux producteurs, cette idée peut sembler de bon sens. Elle explique le développement des circuits courts, comme les Amap (Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne) à travers lesquelles un petit producteur vend sa production saisonnière à un groupe de consommateurs, y compris des citadins. Même s'ils se développent, même si des cantines scolaires se mettent à les pratiquer, les circuits courts restent marginaux. Il y a en France 2 000 Amap, qui approvisionnent 250 000 adhérents. Quels que soient les mérites de ces circuits courts, ils ne peuvent satisfaire qu'un nombre réduit de consommateurs. Périco Légasse, chroniqueur gastronomique et militant en vue de la bonne bouffe, reconnaît lui-même que « l'époque où l'on prenait son bidon en aluminium pour aller acheter son lait cru à la ferme est révolue » (*Le Figaro*, 31 août 2016).

Il y a déjà la question du prix de ces produits fermiers, bio ou locaux, plus sains que ceux vendus dans les grandes surfaces et les hard-discounts mais généralement plus chers, ne serait-ce que parce qu'ils sont produits à plus petite échelle. L'une des raisons du développement du hard-discount est justement la baisse

de pouvoir d'achat des classes populaires et le développement de la pauvreté.

Il y a ensuite des problèmes de logistique. 70 % de la production alimentaire transite par la grande distribution. Nourrir quotidiennement les millions d'habitants concentrés dans les agglomérations nécessite des circuits de distribution un tant soit peu centralisés, des intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs. Le problème fondamental n'est pas l'existence de chaînes de distribution, mais le caractère privé de leur propriété. Rassembler des produits frais ou transformés en un nombre réduit de lieux de distribution, rationaliser la distribution de la nourriture, gérer les stocks, connaître les habitudes alimentaires des consommateurs et leurs évolutions pour les anticiper, c'est une fonction sociale indispensable. C'est un des éléments de la socialisation de la production et de la distribution des biens qui rend possible une société communiste où l'on produira en fonction des besoins, recensés et ajustés, de l'humanité. Le problème de la grande distribution, comme de toute la production de marchandises, est qu'elle appartient à quelques familles bourgeoises, parmi les plus riches au monde, qui n'ont que le profit en ligne de mire, sans se soucier de la

santé de leurs clients. Du fait même de sa position centrale entre les producteurs, ses fournisseurs de tailles diverses, et les consommateurs, du fait des économies d'échelle qu'elle peut réaliser, la grande distribution a acquis une puissance financière et un immense pouvoir pour imposer à tous ses intérêts et garantir ses marges.

Incontestablement, la grande distribution, les Carrefour, Auchan, Leclerc ou autres, et les grands groupes agroalimentaires, comme Lactalis, Danone, Nestlé, Kraftfood et quelques autres, sont les seigneurs modernes de l'alimentation. Ils étranglent les producteurs, surtout s'ils sont petits. Ils rackettent et parfois empoisonnent consciemment les consommateurs, comme Lactalis, qui a choisi de vendre son lait infantile alors qu'il savait ses installations contaminées, ou les distributeurs qui ont attendu la fin de la période des fêtes de fin d'année pour retirer les lots incriminés. Ils font disparaître les petits commerçants de proximité indépendants. Et ils exploitent sans vergogne leurs salariés. Ils sont capables d'occuper toutes les parts de marché, de la nourriture industrielle de basse qualité aux rayons bio les plus chers. Ils peuvent même, non sans vérité, se poser en champions du circuit court et de la production locale.

L'AGRICULTURE EST MÛRE POUR LA PLANIFICATION

L'agriculture ne peut pas échapper à l'économie capitaliste, à sa tendance à la concentration, à la formation de monopoles, pas plus qu'elle ne peut échapper à la financiarisation et à la multiplication des épisodes spéculatifs. Dénonçant la politique de Lactalis vis-à-vis des éleveurs laitiers, Périco Légasse regrette l'époque où «*André Besnier parcourait les routes de la Mayenne en carriole pour ramasser les fromages*». Hélas, dit-il, «*tout a basculé. De producteurs de fromages et laitages, les Besnier sont devenus des financiers de la globalisation, conservant quelques racines pour la vitrine et consacrant le reste de leur énergie à transformer le lait en parts de marché*» (*Le Figaro*, 31 août 2016). Mais ce qu'il regrette, et avec lui les combattants contre la malbouffe et la mondialisation, est pourtant l'évolution inéluctable de toutes les entreprises qui réussissent, dans une économie capitaliste gangrenée par la finance. Ni une prise de conscience écologique et citoyenne ni la multiplication des circuits courts ne feront tourner la roue à l'envers.

L'avenir n'est pas de contourner ou de boycotter la grande distribution et l'agroindustrie, en organisant le retour chimérique à un marché local de l'alimentation. Il n'est pas de démembrer les grandes exploitations agricoles pour revenir au morcellement du passé. Il est de les exproprier, pour les mettre au service de la population, pour alimenter tous les consommateurs avec des

produits de qualité. Autrement dit, il faudrait utiliser les puissants outils de recensement, de logistique, de gestion et de production de ces groupes pour les mettre au service de la société. Préserver les ressources et l'environnement, produire de façon raisonnée, n'est possible qu'à l'échelle collective. L'agriculture est plus que mûre pour la planification, et tous les instruments sont en place, des satellites qui surveillent la croissance des cultures aux algorithmes qui permettent de suivre les goûts des consommateurs. L'humanité pourra alors maîtriser consciemment sa consommation de nourriture, décider quel produit elle peut consommer à quel moment, quelles denrées doivent être produites et consommées localement, quelles productions il est plus pertinent de regrouper.

Cette organisation rationnelle de la production et de la distribution de la nourriture est l'un des volets d'une organisation communiste de la société, seule capable de mettre un terme aux multiples crises, financière, agricole, écologique, sanitaire, alimentaire, qui minent l'économie capitaliste. Il faudrait pour cela que les travailleurs soient au pouvoir, et organisent la société en fonction de leurs intérêts de classe, et de ceux la majorité de la population. Les travailleurs produisent toutes les richesses de façon collective et sociale et n'ont rien à gagner au maintien de la propriété privée des moyens de production, à commencer par les travailleurs du secteur agroalimentaire.

Même sous le capitalisme, la classe ouvrière doit avoir une

politique vis-à-vis des agriculteurs, petits ou moyens, qui n'arrivent pas à vivre de leur travail. En amont ou en aval de leurs exploitations, ils sont victimes des mêmes exploités que les travailleurs : le grand capital qui domine toute l'économie. Quand les producteurs s'en prennent aux hypermarchés, ils ne se trompent pas de cible. Ils auraient tout à gagner au contrôle ouvrier sur les comptes des grandes entreprises et de la grande distribution, sur les prix pratiqués, les marges réalisées.

Ils ne trouveront pas de soutien auprès de l'État. Les quelques mesures concédées finiront par se retourner contre eux, aggravant encore l'écart entre les petits et les gros, qui tirent toujours les marrons du feu à leur place. À l'inverse, la plupart de ces mesures, exonérations de cotisations sociales ou d'impôts, augmentations des prix dans les supermarchés, seront finalement payées par les travailleurs, directement ou sous forme d'impôts supplémentaires. Le risque est encore que les agriculteurs se tournent du côté de l'extrême droite et d'autres démagogues qui leur promettent la fermeture des frontières et des taxes aux importations.

Rien de tout cela n'est inéluctable. À condition que les travailleurs retrouvent l'initiative politique, retrouvent la conscience qu'ils représentent un avenir pour toute la société et qu'ils cherchent à entraîner derrière leurs propres objectifs d'autres catégories sociales elles aussi victimes du capitalisme.

15 février 2018



Tunisie: le mécontentement social explose

En Tunisie, sept ans après la chute de Ben Ali, les manifestations contre la corruption, le chômage et la pauvreté montrent que pour les classes populaires, aucun des problèmes qui avaient été à la source du mouvement de fin 2010-début 2011 n'a été résolu. Début janvier, des manifestations ont secoué les régions pauvres de Tunisie et les banlieues ouvrières de la capitale, rappelant que la situation des classes populaires continue de se dégrader. Mais pendant que le gouvernement et les forces de répression tentaient de calmer à leur manière la colère de la jeunesse pauvre, les grandes puissances et leurs institutions financières intervenaient, elles aussi, pour imposer leurs mortels remèdes.

À peine retirée, en janvier, de la liste des paradis fiscaux établie par l'Union européenne, la Tunisie a été épinglée, en février, sur celle des pays à hauts risques en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Une des conséquences de cette décision pourrait être le report de la troisième partie du prêt, 300 millions d'euros environ, que la Banque mondiale devrait verser en juin prochain à la Tunisie. Du côté du FMI, le pays avait obtenu en 2016 une nouvelle ligne de crédit de 2,9 milliards de dollars sur quatre ans, en échange d'un programme de réformes, les fonds étant versés progressivement, en fonction d'une obligation de résultats... selon le jugement de l'institution.

Ledit jugement, positif au terme d'une revue réalisée en décembre 2017 par le représentant du FMI, a entraîné le déblocage d'une tranche de 320 millions de dollars. À cette fin, le gouvernement tunisien avait préparé une loi de finances

2018 qui avait été qualifiée d'ambitieuse, ce qui en dit long, par le FMI. Ce sont les annonces consécutives à cette loi et ses effets sur la vie quotidienne des plus pauvres qui ont entraîné les mouvements de colère de début janvier.

De son côté, le président français, Macron, en visite le 31 janvier, accompagné d'une cohorte

de patrons dont ceux d'Orange et d'Iliad, a déversé les promesses qui sont de tradition de la part des représentants de l'ancienne puissance coloniale. Une partie de la dette tunisienne pourrait être transformée en investissements si la rentabilité est au rendez-vous. Mais il n'est bien sûr pas question pour lui d'envisager l'annulation pure et simple de cette dette.



Un manifestant brandit un panier retourné étiqueté «2018 panier vide», le 14 janvier 2018 à Tunis, devant le siège du syndicat UGTT.

UNE POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ

Les mesures gouvernementales annoncées consistent en des augmentations de taxes, telle une hausse de 1 % des trois taux de TVA, qui touchera l'ensemble de la population ; la hausse des tarifs douaniers et la suspension de l'accord de libre-échange avec la Turquie provoquent l'augmentation du prix des produits importés, notamment agricoles. Si les produits de base (huile, semoule, farine, sucre) restent réglementés, la plupart des autres produits augmentent. Des taxes appliquées au téléphone et à Internet font grimper le prix de ces services indispensables, et l'imposition des bénéfices des mutuelles sera immanquablement reportée sur les usagers. Une contribution solidaire sociale, du type de la CSG en France, est mise en place pour financer la sécurité sociale.

Avec la poursuite de l'in-

flation, évaluée à 6 % en novembre 2017, les familles auront à supporter chaque mois des dépenses supplémentaires. Le salaire moyen est évalué à 650 dinars, soit environ 220 euros, cette notion ne signifiant rien pour les presque 700 000 chômeurs officiellement recensés, près de 16 % de la population active de ce pays de 11,5 millions d'habitants. Le nombre des chômeurs est vraisemblablement sous-estimé car il n'inclut pas les travailleurs vivant de l'économie informelle, évaluée à 40 % de l'ensemble. Plus du tiers des sans-emploi sont des jeunes, dont beaucoup sont de jeunes diplômés désespérant de trouver un travail parfois dix ans après la fin de leurs études. Beaucoup tentent donc leur chance ailleurs, se heurtant aux difficultés administratives qu'implique un départ au Qatar, aux États-Unis, en France... Une partie d'entre eux se lancent en dernier recours sur les « bateaux de la mort » pour rejoindre l'autre

rive de la Méditerranée. « J'ai des amis qui ont été attrapés par la police, d'autres sont morts, la mer les a emportés », témoignait récemment un jeune chômeur au micro de France Culture. « Ça coûte 4 000 dinars (1 300 euros) ou plus, et moi je ne veux pas mourir », et il ajoutait, lors d'un sit-in à Tunis devant le siège du syndicat UGTT : « Ici, sous la pluie, c'est mieux que de perdre sa dignité... Jusqu'à quand on va attendre ? »

LES MOUVEMENTS DE COLÈRE SE SUCCÈDENT

Fech nestanneu (Qu'est-ce qu'on attend ?) est le nom d'un des mouvements de protestation de jeunes qui n'acceptent pas que, sept ans après la chute du dictateur Ben Ali, les revendications de justice sociale et de dignité en soient toujours au même point. Certains aspects, comme la marginalisation des régions abandonnées du centre et de l'ouest et le chômage des



Des manifestants devant le théâtre municipal de Tunis, le 9 janvier 2018.



du gouvernement avaient été le mépris, les jeunes manifestants étant considérés comme des casseurs, et la répression avec 760 arrestations et même un manifestant tué.

Dans la région de Gafsa, fin janvier, c'est le résultat d'un concours de recrutement organisé par la Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG), unique gros employeur de ce gouvernorat, qui a mis le feu aux poudres. Douze mille candidats et seulement 1700 postes, il y avait là de quoi déclencher la colère, et davantage encore si, comme à chaque session, le recrutement apparaissait biaisé dans le but de favoriser les membres de la famille des cadres. Le manque de transparence reproché aux dirigeants de la CPG a alors occasionné le blocage de la route par les manifestants, les jeunes réclamant un emploi par famille, une demande récurrente adressée par la population aux autorités. Le pouvoir, craignant la contagion, a envoyé l'armée sur place. L'embauche, réalisée au compte-gouttes dans les administrations comme dans les services publics, a jusqu'à présent été insuffisante pour résorber le sous-emploi. C'est

pourtant cette embauche qui est accusée par les bailleurs de fonds, FMI comme Banque mondiale, d'approfondir le déficit budgétaire, ce qui justifierait les mesures d'austérité.

En réalité, la dette extérieure qui représentait 41% du PIB en 2010, en représente à présent 71%. Le simple service de celle-ci absorbe désormais 22% du budget. Le gouvernement tunisien est donc incité par les puissances impérialistes à réduire les dépenses, c'est-à-dire à geler le recrutement, les retraites et les salaires dans le secteur public, pour rembourser ce que la population considère comme la dette engagée par Ben Ali et la famille Trabelsi, celle de son épouse. Ce sentiment renforce encore le mécontentement à l'égard du programme annoncé par le Premier ministre Youssef Chahed, qui comporte la réduction du nombre de fonctionnaires par des départs prétendument volontaires, ce qui menace d'asphyxie les services publics déjà déficients, notamment dans la santé et en particulier dans les régions pauvres.

Prise à la gorge par la persistance du chômage et de la pauvreté, en particulier dans

jeunes, se sont même aggravés. Le 24 janvier, un jeune a tenté de s'immoler par le feu à Metlaoui, dans la région de Gafsa, non loin de Sidi Bouzid où, en se livrant à ce même geste de désespoir le 17 décembre 2010, le jeune vendeur Mohamed Bouazizi avait déclenché la révolte populaire qui allait peu après chasser Ben Ali.

En fait, dès le début janvier 2018, des dizaines de manifestations avaient eu lieu, l'un des slogans étant « Le peuple veut le retrait de la loi de finances ». Les seules réactions



REUTERS

Mai 2015, un sit-in de protestation à Metlaoui : les jeunes et leur famille ont dressé des tentes pour réclamer « un emploi par famille ».

les régions déshéritées qui le sont demeurées après 2011, la population doit en plus supporter la dépréciation du dinar par rapport au dollar et surtout à l'euro, car les échanges se déroulent essentiellement avec l'Union européenne. Le pouvoir, partagé entre la vieille droite représentée par Nida Tounès et le parti islamiste Ennahda, alliés depuis 2014, n'offre aucune résistance aux pressions du capital financier pour que la Tunisie paye rubis sur l'ongle les intérêts de la dette.

LA LOI «DE RÉCONCILIATION ÉCONOMIQUE»: UNE PROVOCATION

De plus, sous prétexte de réconciliation économique, une loi d'amnistie fait réapparaître progressivement au grand jour les anciens benalistes, ceux qui avaient prospéré à l'ombre du dictateur et dont la population voulait se débarrasser il y a sept ans. Ni le président Caïd Essebsi, qui fut de plusieurs ministères sous Bourguiba comme sous Ben Ali, ni ses alliés politiques d'Ennahda, qui voient peut-être là une occasion d'élargir leur influence à des milieux patronaux traditionnels, ne sont gênés par ce retour aux affaires des anciens du RCD, le parti du dictateur.

Ceux que la population nomme les corrompus, c'est-à-dire les membres de ces clans qui avaient prospéré sous Ben Ali, sont donc toujours aux commandes. La corruption demeure le mode de fonctionnement quotidien du système économique. Comme avant 2011, celui-ci continue à tenir à l'écart les plus pauvres et à enrichir quelques familles pro-

tégées par l'administration et le pouvoir et, au-delà, par les capitalistes européens, français en particulier. La bourgeoisie commerçante, dont la fortune s'appuie essentiellement sur les échanges avec les autres pays arabes et l'impérialisme, représente une mince couche sociale installée depuis deux siècles sur la côte et dans la capitale. Elle prélève également la part du lion sur les revenus générés par le tourisme, surtout développé sur la côte.

Sept ans après le Printemps arabe au cours duquel la population a chassé le dictateur Ben Ali, le pouvoir tunisien a droit aux félicitations des dirigeants et des médias occidentaux. La Tunisie fournirait selon eux l'exemple d'un pays qui a su établir la démocratie en évitant de laisser le pouvoir tomber aux mains d'islamistes radicaux ou bien de l'état-major militaire, comme cela a été le cas en Égypte. Mais la population pauvre continue à survivre au jour le jour de petits jobs, de salaires de misère ou de l'économie parallèle du côté de la frontière libyenne. Les fréquents mouvements de grève, les sit-in, les rassemblements de jeunes chômeurs prêts à émigrer coûte que coûte, ainsi que les manifestations de colère qui se sont déroulées en janvier, en sont la démonstration.

LES MÊMES REVENDICATIONS: JUSTICE SOCIALE ET DIGNITÉ

En 2011, le départ de Ben Ali s'est accompagné d'une opération politique qui consistait à faire croire que la démocratie étant en marche, la population tunisienne pouvait désormais se fier au jeu électoral pour améliorer son sort. L'in-

tervention précipitée des puissances impérialistes, en particulier de Washington auprès de l'état-major militaire de Tunis pour que celui-ci «dégage» Ben Ali et son clan, a été déterminante. Le changement politique de façade a permis alors d'éviter que la mobilisation des travailleurs et de la population pauvre de Tunisie se développe jusqu'à mettre au premier plan leurs revendications sociales et à remettre en cause le pouvoir des classes dominantes.

Aujourd'hui, sept ans après le départ de Ben Ali, non seulement les conditions d'existence des classes pauvres ne se sont pas améliorées mais la prétendue démocratie n'est qu'une fumisterie.

Il ne sera pas possible pour les travailleurs et les masses pauvres d'avoir un véritable revenu et des conditions de vie décentes sans remettre en cause la domination et le pouvoir politique de cette bourgeoisie désignée comme les corrompus, ni sans remettre en cause la domination des grandes sociétés capitalistes, occidentales notamment, avec lesquelles la bourgeoisie tunisienne a partie liée.

Le problème n'est pas seulement celui des masses pauvres tunisiennes. Il se pose de la même façon dans tous les pays qui ont été peu ou prou touchés par ce qu'on a nommé le Printemps arabe de 2011. Mais, sur la base d'une politique représentant leurs intérêts de classe, les travailleurs et les masses pauvres de Tunisie peuvent trouver des dizaines de millions d'alliés au sein des populations des autres pays du Maghreb, d'Égypte, et au-delà de tout le Moyen-Orient.

20 février 2018



Grande-Bretagne : la résistible ascension de la précarité

L'article que nous présentons ci-dessous a été traduit de la revue de nos camarades britanniques de Workers' Fight (Class Struggle n° 110 – Automne 2017).

En Grande-Bretagne, 24 % des travailleurs sont aujourd'hui à temps partiel; 15 % ont un statut d'autoentrepreneur¹; 4,8 % ont des contrats à temps plein, mais temporaires; 2,8 % ont des contrats zéro heure (sans horaire ni salaire fixes) et 1,6 % sont en apprentissage. Autrement dit, près d'un emploi sur deux soit est précaire, soit ne garantit pas un salaire complet.

Theresa May et son gouvernement peuvent bien se vanter d'un taux d'emploi record, qui aurait atteint les 75,3 % en septembre dernier. Mais elle se garde bien de préciser que ce chiffre inclut les emplois précaires mentionnés ci-dessus, dont la plupart offrent tout juste de quoi survivre à ceux qui les occupent.

Mais comment la situation des travailleurs a-t-elle pu se dégrader à ce point au cours des quatre dernières décennies ?

DE LA GUERRE À LA CRISE

La précarité n'a pas toujours été aussi répandue. Durant la trentaine d'années de relative

expansion économique qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale, les emplois précaires étaient encore exceptionnels.

Il n'empêche, ils étaient déjà nombreux dans certains secteurs. Par exemple, nombre d'ouvriers du bâtiment travaillaient au forfait: ils étaient autoentrepreneurs et touchaient un forfait pour la journée ou la semaine pour laquelle ils étaient embauchés, indépendamment du travail qu'on attendait d'eux. Ce système du forfait, combiné aux bas salaires et au niveau intolérable des accidents du travail (76 000 certificats d'incapacité de travail furent délivrés pour la seule année 1971), fut à l'origine de la première grève générale du bâtiment, en 1972.

Donc, de 1945 à 1970, seule une minorité de travailleurs connurent la précarité. Les capitalistes se montrèrent prêts à acheter la paix sociale par une amélioration des conditions de travail, pourvu que le coût de cette amélioration n'entame pas leurs bénéfices, ce qui fut rendu possible par les conditions économiques parti-

culières de l'après-guerre.

Mais ces conditions ne durèrent pas. À partir de 1971, la crise mondiale de l'économie capitaliste, qui avait été interrompue par la guerre, reprit de plus belle. Dans un premier temps, le système monétaire international fondé sur le dollar, qui avait été mis en place à l'issue de la guerre, s'effondra. Il entraîna à sa suite commerce et production. Dès lors, pour tenter de maintenir leurs profits face à des marchés qui rétrécissaient, les capitalistes cherchèrent par tous les moyens à réduire le coût du travail et chacun des gouvernements britanniques successifs s'efforça de les y aider.

Quand les travaillistes revinrent au gouvernement en 1974, après un bref interlude sous les conservateurs d'Edward Heath, le Premier ministre Harold Wilson commença par venir à la rescousse des entreprises privées en difficulté. Par exemple, il finança un plan de redressement de la filiale britannique de Chrysler, qui se traduisit par le licenciement d'un tiers de ses effectifs.

¹ En Grande-Bretagne, les autoentrepreneurs ne bénéficient pas des mêmes droits sociaux que les salariés embauchés: ils n'ont droit ni aux congés payés, ni aux congés maladie, ni aux allocations chômage; ils n'ont pas non plus le droit de se syndiquer, de faire grève, ni d'invoquer les réglementations sur les horaires ou les conditions de travail qui couvrent les salariés non précaires. En revanche, ils doivent payer eux-mêmes les parts patronale et salariale des cotisations sociales sur leurs salaires.

En même temps, Wilson inaugura une politique de suppression d'emplois publics. Ainsi, il gela les embauches dans le système de santé publique (le plus gros employeur du pays) et entreprit d'en réduire considérablement le personnel auxiliaire, en procédant à la centralisation des services chargés de la restauration, du nettoyage et des analyses médicales.

Pour tenter d'amadouer les travailleurs du secteur public, Wilson lança ce qu'il appela pompeusement un nouveau contrat social. Son but était, selon lui, « de convaincre chaque travailleur, sa famille et son syndicat qu'une politique des revenus n'est pas un piège qui lui serait tendu pour l'obliger à payer l'essentiel des dettes du pays ». Mais les travailleurs ne tardèrent pas à voir qu'il s'agissait bien du piège qu'ils avaient craint. Des pans entiers du secteur nationalisé furent soumis à un chantage où on leur imposait des baisses de salaire et une aggravation des conditions de travail, prétendument pour éviter des licenciements massifs qui auraient été, sinon, inévitables. Ce fut à cette époque-là que commença à se répandre le recours à la sous-traitance dans le secteur public, même si, à ce stade, il ne s'agissait encore que de mettre en concurrence plusieurs organisations publiques qui postulaient pour le même travail. Déjà, dans un contexte marqué par l'aggravation de la crise et une vague de grèves contre le plafond de 5% aux augmentations de salaire imposé par le gouvernement, le Parti travailliste apparaissait de moins en moins capable de contenir la colère des travailleurs. Finalement, ce fut le fameux Hiver du mécontentement de 1978-1979, la plus importante vague de grèves depuis la grève générale de 1926, qui convainquit le capital britannique que le Parti travailliste n'était pas à la hauteur de la tâche qu'il attendait de lui.



À la veille de l'Hiver du mécontentement, en septembre 1978, sur la pancarte des manifestants de Ford-Dagenham : « Nos revendications en totalité, sinon grève illimitée ».

LE TOURNANT SOUS THATCHER

Si le gouvernement conservateur de Margaret Thatcher réussit là où ses prédécesseurs travaillistes, Harold Wilson et James Callaghan, avaient échoué, ce fut principalement en raison de la dépression économique du début des années 1980 et, surtout, de l'augmentation considérable du chômage qu'elle entraîna (il devait atteindre 11,3% en 1983). Dès lors, le patronat entreprit de se préparer à tirer le parti maximum de la situation, avec l'aide de Thatcher.

En 1980, le secteur public se vit imposer l'obligation de procéder à des appels d'offres systématiques pour assurer une grande partie des services

qu'il assurait jusque-là. Cette mesure permit aux sous-traitants privés de décrocher des marchés publics dans des domaines comme la restauration, le nettoyage, la sécurité ou les transports. Du même coup, le nombre de contrats temporaires bondit de 5,5% à 7%.

Le taux de chômage des jeunes de 16 à 24 ans s'était lui aussi envolé, atteignant 20% en 1983. Cela servit de prétexte au gouvernement Thatcher pour introduire des mesures punitives à l'encontre des jeunes chômeurs, comme par exemple le Youth Training Scheme (Programme de formation des jeunes). Ce programme s'adressait aux jeunes de 16-17 ans qui quittaient les bancs de l'école, mais n'avait rien d'autre à leur offrir que des stages mal payés

en entreprise. Les employeurs disposaient ainsi d'une main-d'œuvre bon marché qu'ils pouvaient exploiter à leur guise. Il leur était seulement demandé d'organiser treize semaines de formation par an, sans que la qualité de cette formation soit contrôlée.

Bien sûr, la classe ouvrière avait été affaiblie par la crise économique et désorientée par le refus des directions syndicales de s'appuyer sur la combativité qu'elle avait exprimée dans la période précédente pour combattre les attaques de la bourgeoisie. Thatcher et, immédiatement après elle, John Major purent donc mener à son terme la tâche qu'avaient entreprise les travaillistes sous Wilson. Quand Major quitta le pouvoir, une grande partie des travailleurs assurant les services publics étaient désormais des travailleurs précaires employés par l'une ou l'autre des innombrables entreprises sous-traitantes qui s'étaient multipliées comme des lapins pour profiter des réformes de Thatcher.

Mais Thatcher avait échoué sur le terrain de la lutte des classes: elle avait bien vaincu les mineurs, mais elle n'avait pas réussi à empêcher un certain nombre de grèves importantes. De plus, la majorité parlementaire de son successeur, John Major, était trop faible pour lui permettre de se lancer dans une nouvelle offensive contre la classe ouvrière. Il revenait donc aux travaillistes de reprendre cette offensive, là où Thatcher l'avait laissée, mais cette fois sous la houlette de Tony Blair.

BLAIR ET SON MARCHÉ DU TRAVAIL FLEXIBLE

C'est en effet sous Blair que furent prises les mesures les plus décisives en matière de précarité. Reprenant à son

compte la politique de Thatcher dans ce domaine, Blair la poussa jusqu'au bout en tirant le parti maximum de la démoralisation des travailleurs après la défaite de la grève des mineurs, et de la volonté des appareils syndicaux de lui apporter leur soutien.

L'une de ses premières mesures fut de dispenser nombre de patrons du paiement de la part patronale des cotisations sociales, sous prétexte de faciliter l'embauche des jeunes. Mais, comme il le fit en relevant de 30% le salaire plancher au-dessus duquel les patrons devaient payer les cotisations sociales (à 84 livres par semaine, soit 100 euros au cours actuel), du coup, de fait, il incita les patrons à réduire les salaires à ce niveau-là, ce qui se traduisit, à l'époque, par une soudaine montée en force des emplois à temps partiel.

En même temps, s'appuyant sur les réformes de Thatcher, Blair étendit considérablement l'utilisation de sous-traitants privés mal payés dans le secteur public. Tant et si bien que, lorsque Blair quitta le pouvoir, un employé municipal sur dix avait un contrat précaire; 19 700 auxiliaires d'enseignement en intérim travaillaient chaque jour dans les écoles anglaises et galloises; et 10% des infirmières de la Santé publique étaient employées par le biais d'agences d'intérim.

En fait, l'un des plus gros marchés ouverts aux agences d'intérim était déjà (et reste encore aujourd'hui) celui de la santé. Tout juste un an après l'élection de Blair, en mai 1998, Nestor, la principale agence d'intérim de personnel de santé du pays, employait déjà 92 000 infirmières dans la Santé publique et fournissait près de 18% de l'ensemble du personnel employé dans les secteurs de la santé et des soins à la personne.

Évidemment, le nombre

d'agences d'intérim explosa sous Blair, à telle enseigne qu'au début de son second mandat on comptait 10 000 entreprises distinctes dans ce secteur! Blair alla même jusqu'à sous-traiter le travail des agences pour l'emploi à quelques-unes de ces agences d'intérim, dont Manpower et Reed qui, à elles seules, employaient déjà 700 000 intérimaires dans l'ensemble de l'économie!

Comme on pouvait s'y attendre, la sous-traitance et l'intérim se développèrent aussi dans le secteur privé, notamment dans l'automobile. En 2002 par exemple, BMW employait déjà un bon tiers d'intérimaires sur les chaînes de production de la Mini, à l'usine de Cowley, et c'est encore le cas aujourd'hui.

Mais en fait, ce fut surtout la campagne de Blair contre les chômeurs qui donna naissance à ce qu'il appela, par euphémisme, un marché du travail flexible – permettant aux entreprises de trouver une main-d'œuvre bon marché et corvéable à merci, et, par là même, de réduire le coût du travail.

Blair commença par s'en prendre aux chômeurs qui refusaient les emplois trop mal payés. Allant plus loin que les gouvernements conservateurs, qui avaient déjà réduit la durée d'indemnisation, il introduisit son New Deal en 1998. Mais, derrière cette prétendue nouvelle idée, il y en avait une vieille, que les conservateurs n'avaient jamais osé mettre en œuvre: celle de priver de toute allocation sociale les chômeurs refusant une offre d'emploi «raisonnable». Blair s'en prit aussi aux inactifs en âge de travailler, malades de longue durée, handicapés, parents célibataires, etc. Eux aussi furent menacés de perdre leurs allocations sociales s'ils n'acceptaient pas le premier emploi précaire venu.

Voilà comment le Parti tra-



Manifestation du syndicat Unite contre les sanctions sur les allocations des chômeurs (2014).

vailliste de Blair fit passer des centaines de milliers de travailleurs du statut de chômeurs pauvres à celui de travailleurs pauvres et comment la classe ouvrière fut invitée à se féliciter du retour au plein-emploi, c'est-à-dire, en fait, de plein de sous-emplois sous-payés!

APRÈS 2007 : UNE NOUVELLE RÉDUCTION DU COÛT DU TRAVAIL

Après le début de la crise financière en 2007, le travailliste Gordon Brown, qui avait succédé à Blair, entreprit de donner un nouveau tour de vis au coût du travail. La pratique, inaugurée sous Blair, consistant à remplacer des CDI à temps plein par des temps partiels, mal payés et/ou précaires, continua, mais à un rythme soutenu.

En particulier, les contrats zéro heure (ne garantissant ni un nombre minimum d'heures travaillées, ni un salaire minimum) montèrent rapidement en puissance. Leur nombre passa officiellement de 166 000 en 2007 à 883 000 en 2017, soit 2,8% des emplois, mais il dépasserait largement le million selon d'autres estimations.

Parallèlement, les conditions de travail dans les agences d'in-

térim se sont rapidement détériorées. Pendant un temps, on avait pensé que la directive européenne sur les travailleurs intérimaires, avec son obligation d'observer l'égalité des salaires entre intérimaires et travailleurs permanents faisant les mêmes tâches (après douze semaines de présence, néanmoins), pousserait les patrons à chercher d'autres formes d'emplois. Mais cela ne fut pas nécessaire. La dérogation dite suédoise à cette directive permit aux patrons de l'intérim de faire passer leurs salariés comme des travailleurs permanents, dès lors qu'entre deux missions ils percevaient un salaire hebdomadaire équivalent à une journée de travail au salaire minimum. La menace du « à travail égal, salaire égal » étant repoussée à un coût minime pour les géants de l'intérim, ceux-ci continuèrent à prospérer. Aujourd'hui on compterait 307 000 travailleurs intérimaires au sens strict, auxquels viendraient s'ajouter bien d'autres, dont les employeurs dissimulent le statut réel en usant de la dérogation suédoise ou d'autres artifices.

Un autre type d'emploi offre encore moins de garanties aux travailleurs tout en ayant connu un développement très

rapide depuis 2007 : celui d'auto-entrepreneur. En fait c'est la forme d'emploi qui s'est accrue le plus vite dans la crise : le nombre d'autoentrepreneurs est passé de 3,8 millions en 2007 à 4,8 millions aujourd'hui, soit 15,2% de la main-d'œuvre ayant un travail ! Non sans ironie, on estime que la moitié des nouveaux emplois que les conservateurs se vantent d'avoir créés depuis leur retour au pouvoir en 2010 seraient des emplois d'auto-entrepreneur, des emplois de crise, en somme.

Ensuite viennent les multiples coups tordus auxquels les patrons ont recours pour dépouiller les travailleurs de leurs droits. Par exemple, bien des entreprises ont réussi à introduire, au fil des accords salariaux, avec la complicité des appareils syndicaux, des droits différents pour certaines catégories de travailleurs, et donc des divisions dans leurs rangs. C'est ainsi qu'à l'usine Ford-Dagenham, dans l'Est de Londres, à classification et travail égal, les travailleurs embauchés après 2012 constituent un niveau 2 et sont payés 5 livres (5,75 euros) de moins de l'heure que ceux qui ont été embauchés avant, qui constituent le niveau 1. Ensuite viennent les ouvriers des entreprises sous-traitantes, certains permanents d'autres précaires, mais tous appartiennent de fait à des niveaux moins bien lotis, puisque leur salaire horaire est inférieur de 7 à 11 livres (8,05 à 12,65 euros) à ceux des ouvriers de niveau 1 faisant le même travail.

TEMPS PARTIEL SUBI, HEURES SUPPLÉMENTAIRES DÉGUISÉES ET TRAVAIL GRATUIT

Dans les années qui ont suivi la crise de 2007, les patrons ont réagi en réduisant le nombre d'heures de travail, soi-disant pour sauver des emplois, alors

qu'il s'agissait avant tout de baisser les salaires. Et du coup, aujourd'hui plus que jamais, un nombre croissant de travailleurs ont recours aux heures supplémentaires ou à un deuxième emploi pour joindre les deux bouts.

Les statistiques officielles semblent contredire cette idée. À les croire, les salariés effectuaient en moyenne 1,4 heure supplémentaire par semaine en 2007 contre 1,1 heure aujourd'hui. Mais selon l'agence de notation financière Totally Money, qui tient compte dans ses calculs d'une estimation des heures supplémentaires non déclarées ou non payées, la moyenne serait de 8,4 heures supplémentaires par semaine et un travailleur sur dix ferait en moyenne entre 8,4 et 31 heures supplémentaires par semaine. En ce qui concerne le deuxième emploi, on peut dire que depuis 2007 le nombre de travailleurs ayant deux emplois a augmenté de 10%, pour atteindre 1,13 million, soit 3,5% de la main-d'œuvre ayant un travail.

La chaîne de supermarchés Tesco, le premier employeur privé en Grande-Bretagne (avec 260 000 salariés), a même mis au point une application sur smartphone qui permet de poster directement à des heures supplémentaires. Selon la direction, « *les nouvelles technologies permettent aux travailleurs de savoir où et quand il y a des heures supplémentaires à faire et donc de choisir les magasins et les heures qui les intéressent* ». Autrement dit, c'est à eux de trouver des heures supplémentaires, mais au risque de devoir aller les faire au diable vauvert. Voilà un bel exemple d'un marché de l'emploi flexible comme le concevait Blair.

Mais les géants du capital voudraient avoir encore plus de travailleurs à exploiter et à sous-payer. Par exemple, le numéro un mondial de l'intérim,

Adecco, dit regretter amèrement de ne pas pouvoir utiliser « *la flexibilité, les talents et la bonne volonté au travail des retraités, des handicapés et de ceux qui s'occupent d'eux* ». Pour ces requins, on est toujours exploitable, même sur des béquilles.

Les chômeurs ne sont pas épargnés non plus. Depuis le New Deal de Blair, quantité de programmes destinés à contraindre les chômeurs à travailler gratuitement pour des patrons privés pour avoir le privilège de toucher leurs allocations sociales se sont succédé. Plusieurs ont été déclarés illégaux par les tribunaux, puis remplacés par leur frère jumeau. Le dernier en date s'appelle le programme travail-santé, mais bien sûr c'est sur le travail des uns qu'il compte pour maintenir la santé des profits des autres.

LE RAPPORT TAYLOR OU LA PRÉCARITÉ INSTITUTIONNALISÉE

Récemment, avec l'essor du commerce en ligne, d'autres types d'emplois précaires sont venus s'ajouter à ceux qui existaient déjà. Ensemble, ils constituent un secteur économique à part, celui des contrats de

quelques heures et des jobs au débotté, ce que les spécialistes anglais de la communication patronale appellent avec démagogie la gig economy (l'économie des petites choses), comme si cette économie-là n'avait pas elle aussi ses exploiters et ses exploités. En font partie les livreurs de colis du type Deliveroo ou JustEat, les conducteurs Uber, etc. Mais en réalité on assiste simplement à un retour du travail à la pièce ou à la tâche.

Certaines des pratiques de la gig economy sont illégales. La législation britannique est accommodante, mais des travailleurs précaires ont quand même réussi à prendre leurs patrons en défaut et à les contraindre à des concessions.

Ce fut le cas chez eCourier, filiale de l'ancien monopole postal privatisé spécialisée dans la livraison de colis sous 24 heures. L'un de ses coursiers, qui avait été recruté comme autoentrepreneur, a porté plainte contre eCourier pour obtenir le statut de salarié (et donc les congés payés attachés à ce statut). Finalement eCourier a préféré régler le différend à l'amiable. Mais, à cette occasion, il s'est avéré que ses 350 coursiers avaient peu ou prou le même statut, ce qui constituait en soi une infraction, puisque le statut



Grève des livreurs de Deliveroo en 2017.

d'autoentrepreneur ne peut légalement être associé qu'à une tâche spécifique, unique dans l'entreprise et justifiant un traitement particulier.

De même, en 2016, Deliveroo, qui emploie 15 000 cyclistes autoentrepreneurs, a essayé d'imposer un système de paiement à la course et non à l'heure. Les livreurs se sont aussitôt mis en grève et six jours plus tard la direction renonçait à son projet, preuve que l'on peut être tout à la fois précaire, combatif et capable de faire reculer un groupe international.

Il est vrai que de tels succès sont rares. Mais ces quelques cas ont suffi à inquiéter les patrons, qui se demandent aujourd'hui si leur droit d'exploiter les travailleurs ne serait pas menacé. Cette inquiétude tenait en partie au fait que, sur le plan juridique, les droits (ou absence de droits) des travailleurs précaires étaient loin d'être clairement définis. Theresa May avait promis de réglementer « *les pratiques nouvelles dans le domaine de l'emploi* » et elle avait confié le soin d'étudier le problème à une commission présidée par Matthew Taylor. Ce choix n'avait d'ailleurs rien d'innocent, puisque Taylor n'était rien moins que l'ancien conseiller de Blair en matière de réforme du marché du travail.

Le résultat de tout ce bruit aura été un rapport Taylor qui, loin de se fixer l'objectif de faire reculer la précarité, propose au contraire de l'intégrer dans la loi en créant une nouvelle catégorie de travailleurs, dits entrepreneurs dépendants, dont les droits seraient adaptés aux besoins de la gig economy.

Sans doute Taylor fait-il la liste des nombreux abus commis par les patrons, et sans doute demande-t-il que les travailleurs précaires aient le droit de demander des conditions de travail plus stables et que le gouvernement en fasse plus pour faire respecter la lé-

gislation actuelle. Bref, Taylor aura fait ce que May attendait de lui, c'est-à-dire rien, si ce n'est donner une existence juridique aux travailleurs précaires, en les étiquetant. Après quoi, il reviendra aux tribunaux, conformément à la Constitution non écrite du pays, de donner un contenu à cette étiquette et de définir les droits de ces travailleurs au cas par cas, jusqu'à ce qu'il y ait assez de cas particuliers pour justifier leur exploitation, y compris dans ses aspects les plus choquants.

LA PRÉCARISATION, SYMPTÔME D'UNE SOCIÉTÉ MALADE

L'un des principaux problèmes de la classe ouvrière depuis des années, qui joue un rôle important dans la dégradation de ses conditions de vie et de travail, est le refus des directions syndicales d'organiser une lutte d'ensemble contre la précarité. Elles se sont mêmes montrées tout simplement incapables d'organiser les travailleurs précaires. Alors, les intégrer aux gros bataillons de la classe ouvrière...

Ainsi, le syndicat des travailleurs de la communication, qui compte 100 000 postiers, salariés de Royal Mail, déplore le nivellement par le bas des conditions de travail à Royal Mail. Mais, au lieu de s'opposer clairement à la politique de réduction des coûts du travail (y compris la banalisation des CDD), la direction du syndicat montre du doigt la « concurrence déloyale » des autres entreprises de livraison à domicile et leur recours à une main-d'œuvre meilleur marché. C'est vrai, DPD, Yodel, UK-Mail, Amazon, etc. ont recours aux contrats précaires dont ils abusent sans vergogne. C'est pourquoi les dirigeants syndicaux devraient se fixer comme objectif prioritaire l'organisa-

tion des salariés des entreprises de livraison à domicile, pour se battre aux côtés des postiers de Royal Mail afin de mettre un terme à la politique de nivellement par le bas de la direction.

Aujourd'hui, la plupart des dirigeants syndicaux expliquent que la seule manière de lutter contre la précarisation c'est d'élire un gouvernement travailliste, qui adoptera des lois protégeant les droits des travailleurs. Mais les travailistes au gouvernement ont-ils jamais défendu les intérêts matériels de la classe ouvrière ? Non, bien sûr !

Cela signifie-t-il que la classe ouvrière est désarmée ? Non. D'ailleurs, le mouvement ouvrier d'aujourd'hui n'avait-il pas été construit à l'origine par des travailleurs précaires qui ne bénéficiaient d'aucune protection légale ?

En 1889, les grèves des ouvriers sans qualification du gaz faisaient dire à Eleanor Marx : « *La première tentative d'ouvriers non qualifiés pour obtenir pour eux-mêmes ce que les syndicats d'ouvriers qualifiés n'avaient jamais vraiment tenté d'obtenir à leur place date de la manifestation de 1889, qui vit les ouvriers gaziers de Londres s'organiser et exiger ce qu'aucun autre rassemblement d'hommes n'avait encore jamais demandé : la journée de travail de huit heures. [...] Trois mois après la formation de leur syndicat, ils tenaient un rassemblement monstre pour célébrer, en ce 27 juillet, une victoire qui surpassait tout ce qui avait jamais été accompli par des syndicats plus expérimentés et plus riches, à savoir l'octroi de la journée de huit heures sans diminution du salaire et même, dans de nombreux cas, accompagné d'une augmentation de salaire.* »

L'histoire nous apprend que l'élan donné par les ouvriers gaziers de l'Est de Londres a déclenché un mouvement encore plus important « *parmi les pro-*

létaires les plus pauvres, les plus méprisés, les plus désespérés : les dockers. Pour contraindre les patrons à respecter les droits des travailleurs, il faut un rapport de force favorable. En fin de compte, c'est une question d'organisation.

Les travailleurs de la fin du 19^e siècle surent utiliser leur force collective contre le patronat. La classe ouvrière du début du 21^e siècle peut en faire autant. Pour y parvenir, elle

doit s'organiser, en unissant les forces de tous les secteurs d'activité. Public et privé, qualifiés et non qualifiés, temps plein et temps partiel, permanents et précaires, salariés et auto-entrepreneurs, britanniques ou étrangers, la liste des divisions artificielles créées par les exploitateurs est bien longue, mais il n'y a qu'une seule classe ouvrière. Et c'est elle qui produit toutes les richesses de cette société. Malgré les contes à dormir debout des politiciens et de

leurs porte-parole des médias, aucune richesse n'a jamais été produite par les hommes d'affaires de stature internationale, et encore moins par la loterie des marchés financiers. Seul le travail accompli par la classe ouvrière peut créer – et crée effectivement – de la richesse. Aucun obstacle ne peut s'opposer à sa force collective, si elle décide de la mettre en œuvre.

16 octobre 2017



Une des rares grèves organisées par les syndicats contre les contrats zéro heure : chez Hovis (pain industriel) en septembre 2013.



Capitalisme vert : le profit labellisé écolo

Le One Planet Summit s'est tenu à Paris le 12 décembre dernier. Deux ans après la COP 21, et six mois après l'annonce par Trump du retrait des États-Unis des accords de Paris qui en étaient sortis, cette réunion internationale était l'occasion pour Macron de jouer les grands chefs d'orchestre des nations.

Alors que Donald Trump promettait la grandeur retrouvée à l'Amérique avec son slogan « *Make America great again* », Macron jurait de relever la Terre entière, en proclamant : « *Make the planet great again* ».

Se présentant comme l'anti-Trump, Macron serait un président jeune, donc écolo, conscient qu'il est de ne pas « avoir de planète B ». Il a paradé au dernier sommet de Paris, au milieu d'une brochette de chefs d'État, de patrons de grands groupes et autres multimilliardaires prêts à lâcher quelques millions pour la cause environnementale, non sans la petite touche glamour apportée par la présence de quelques stars du cinéma. Ce sommet a surtout été l'occasion de toute une campagne sur l'engagement des entreprises dans l'économie verte.

L'ENVIRONNEMENT, ARGUMENT DE VENTE

Le capitalisme se donne du mal pour se repeindre en vert. Et s'il est nuisible

à l'environnement, l'environnement peut lui devenir profitable, du moins en tant qu'argument de vente. C'est ce qu'on appelle le green washing, littéralement « lavage vert », qui consiste, pour les trusts les plus pollueurs, à redorer, ou plutôt reverdir leur image en faisant étalage de préoccupations environnementales. Et cela ne date pas d'hier !

L'actuel ministre de la Transition écologique, Nicolas Hulot, figure parmi les premiers de ces magiciens s'attachant à verdir l'image des plus grands pollueurs. Il y a un peu moins de trente ans, en 1990, alors qu'il jouait les aventuriers à la télé dans l'émission Ushuaïa, Hulot créa la fondation Ushuaïa, devenue cinq ans plus tard la fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme. Le slogan associé à l'émission sonnait comme une promesse : « *Bienvenue dans un monde que nous contribuons à rendre meilleur* ». Il était paraphé par les plus improbables des bienfaiteurs de l'environnement, du trust de la chimie Rhône-Poulenc, au cimentier Lafarge, sans oublier le bétonneur Bouygues propriétaire de TF1 où l'émission était diffusée, en passant par Saint-Gobain, Vinci, Procter & Gamble et bien d'autres.

Pour ne donner qu'un exemple, Rhône-Poulenc, ancêtre de l'actuel groupe Aventis, fut l'un des propriétaires de l'usine chimique Cellatex, petite entreprise de 153 sala-



Une du 13 avril 2011

riés à Givet, dans les Ardennes, qui parvenait tout de même à occuper la première place au hit-parade des usines les plus polluantes du pays pour les rejets de zinc, la deuxième pour les hydrocarbures. Malgré les recommandations, timides il est vrai, des pouvoirs publics pour doter l'usine d'une station d'épuration, les propriétaires successifs de Cellatex, dont Rhône-Poulenc donc, ne donnèrent jamais suite. Bizarrement, personne ne s'en émut avant 2000, quand les ouvriers de cette usine, en lutte contre leur licenciement, déversèrent de l'acide dans la rivière voisine. Ils furent accusés d'être des irresponsables, des voyous inconscients, alors que les 3 500 litres versés représentaient bien moins que les rejets hebdomadaires habituels de l'usine.

Aucun des grands groupes labellisés Ushuaïa ne prit à l'époque un quelconque engagement de produire autrement ou plus vert. Les choses ont-elles changé aujourd'hui, alors que, des couches pour bébé aux lessives, en passant par les fournisseurs d'énergie, tout le monde y va de son argument écoresponsable, écodurable, etc. ?

Non, bien entendu. Les grands groupes capitalistes peuvent tout à fait provoquer des catastrophes environnementales tout en consacrant une infime part de leurs profits à des projets ou des expositions écologiques. Le constructeur automobile Volkswagen, par exemple, finança en 2015 une exposition consacrée aux dangers du réchauffement climatique. Quelques mois plus tard éclatait le dieseldate, scandale provoqué par un logiciel truquant le résultat des performances antipollution des moteurs diesel. On n'a pas tardé à apprendre que ce scandale concerne en fait l'ensemble des constructeurs automobiles.

VERTES FINANCES

Parmi les 91 grandes entreprises françaises ayant solennellement déclaré s'engager pour le climat au cours du Climate Financial Day qui a précédé le sommet de Paris de décembre dernier, on trouve les constructeurs automobiles français, PSA et Renault, mais aussi Bouygues, et un groupe aussi écologique que Total.

Cet engagement laisse rêveur, même si Jean-Pascal Tricoire, PDG du groupe Schneider Electric et pilier du business vert, assure que *« ce qui est bon pour la planète est bon pour le business »*. Les entreprises signataires des engagements à faire de l'économie verte ont bien compris que mettre en avant la préoccupation pour la planète pouvait effectivement être bon pour le business, dans la mesure où ces investissements verts ne les engagent... à rien !

Filiale de la Caisse des dépôts, Novethic attribue des labels à des « fonds d'investissement responsables » qui seraient des *« gages de qualité reconnus dans toute l'Europe »*. Avec le label Best in class de Novethic, l'investisseur soucieux de l'avenir de la planète est paraît-il assuré de choisir *« les entreprises d'un secteur d'activité donné ayant les meilleures pratiques de développement durable »*. En clair, si le fonds n'exclut aucun secteur, y compris les plus polluants, il certifie qu'il a choisi les entreprises de ces secteurs *« qui traitent le mieux leurs salariés et polluent le moins »*. Derrière ces formules vagues, aucun critère très précis à respecter. Au mieux quelques recommandations tout aussi floues, telles qu'*« assurer un accès à la formation »* de ses salariés, voire ridicules comme *« la promotion du tri sélectif dans les bureaux »*... Ainsi, une entreprise polluante incitant ses salariés à apporter leur propre tasse à café au bu-

reau pour éliminer les gobelets plastiques jetables peut figurer parmi les entreprises présentées comme polluant le moins !

Ces produits financiers labellisés Best in class sont proposés par les grands groupes de la banque et de la finance, comme BNP Paribas, Allianz, AXA ou AG2R la Mondiale. Celui de BNP Paribas répond au doux nom de Agipi monde durable. Avec des engagements qui n'engagent à rien et aucune contrainte, voilà un « monde durable » dans lequel n'importe quel requin de la finance s'épanouira !

Avec le label Best in universe, Novethic propose le haut de gamme de l'investissement éthique pour la planète et pour les hommes. L'un des fonds, labellisé Diamant bleu responsable, s'engage à ne pas investir dans des entreprises ayant procédé à des licenciements sans accompagnement ces trois dernières années, ni dans celles dégradant l'environnement et pas davantage dans celles ayant été mises en cause dans des infractions avérées aux droits de l'homme. Dans son portefeuille d'actions, on trouve des entreprises comme Veolia, qui a fait sa fortune sur la privatisation d'une ressource aussi indispensable que l'eau, ou Carrefour SA, dont le plan de suppressions d'emplois risque de priver de travail plus de 5 000 personnes, entre suppressions de postes dans les bureaux, cessions de magasins et mises en gérance !

DES LABELS ÉCOLOGIQUES QUI N'ÉCORNENT PAS LES PROFITS

La finance est le dernier en date des secteurs à se couvrir de labels verts qui ne garantissent rien quant à l'avenir de la planète mais permettent aux entreprises de faire mine de s'en préoccuper. D'autres labels fleurissent dans tous les secteurs d'activité.

Le reportage de l'émission Cash Investigation consacré au coton et diffusé le 28 novembre 2017 sur France 2 en a donné un exemple frappant avec le label BCI, Better cotton initiative, qui orne de plus en plus de vêtements de grandes marques internationales, censées utiliser un « coton responsable ». L'opération a été lancée notamment par Ikea, firme connue pour avoir utilisé le travail forcé des prisonniers en Allemagne de l'Est ou le travail des enfants et pour s'en être excusée, finançant même des ONG luttant contre l'exploitation des enfants comme gage de sa bonne foi.

Les 70 pages assez obscures qui définissent le coton BCI indiquent des recommandations presque aussi floues que celles des labels de la finance verte. Au cours du reportage de Cash investigation, on pouvait voir la directrice de Better cotton initiative, Lena Staafgard, mise devant un tee-shirt au label BCI, expliquer tout d'abord que

son label « *ne regarde pas ce qu'il y a dans le tee-shirt* » car « *ce qui compte pour les agriculteurs, c'est d'avoir accès à la formation pour réduire leur impact environnemental* ». Une prétendue formation consistant à se couvrir le nez d'un simple mouchoir avant de manipuler les pesticides.

Mieux encore, la directrice finissait par expliquer : « *Ce tee-shirt a probablement été produit avec n'importe quel coton, mais par une marque qui s'engage à réduire l'impact environnemental !* » Et effectivement, non seulement le label « responsable » ne garantit aucunement que les sols et les agriculteurs sont à l'abri des pesticides, mais il suffit à une entreprise d'en acheter une quantité infime, mélangée ensuite à du coton sans étiquette verte, pour que toute sa production soit estampillée coton responsable !

Et on pourrait multiplier les exemples. La « haute qualité environnementale » et l'étiquette

« ville durable » permettent aux Bouygues et autres Eiffage de continuer à produire du béton sans être trop regardants quant à la provenance du sable ou à l'utilisation de l'eau, sans même parler des conditions de travail des salariés. Il suffit de pouvoir vanter l'existence d'un toit végétalisé ou d'un système de récupération des eaux de pluie pour arroser les jardins d'une résidence, et voilà l'ensemble décrété « développement durable ». Quant aux écoquartiers particulièrement en vogue ces derniers temps, censés entre autres favoriser un habitat performant en matière de dépenses énergétiques, leurs habitants se retrouvent parfois avec des factures de gaz ou d'électricité plus importantes que celles de l'habitat traditionnel ! C'est le cas du quartier le Hameau de Plantoun à Bayonne, où les malfaçons dues aux économies faites par les constructeurs ont transformé les maisons écolos en passoires énergétiques dont les planchers s'effondrent sous les pas de leurs habitants !



En Mongolie chinoise, le lac de Baotou sert à déverser les eaux polluées par l'extraction des terres rares.

UNE QUESTION DE MODE DE VIE, OU D'ORGANISATION SOCIALE ?

Les postures des chefs d'État au chevet de la planète sont aussi anciennes que les grands-messes sur l'écologie. En 2002 déjà, Chirac avait fait forte impression avec son discours au sommet de la Terre à Johannesburg, où il déclarait gravement : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. »

Aujourd'hui, c'est au tour du grand patronat de se répandre en déclarations d'intention vertes. Celles-ci ne servent pas seulement de caution écologique aux pollueurs. Elles ont aussi pour but de présenter la préservation de l'environnement comme le résultat d'un choix que chacun, simple particulier ou industriel, consommateur ou gros actionnaire, peut et doit faire de la même manière.

Mais, s'il est vrai que l'humanité entière est concernée par la dégradation de l'environnement et par l'avenir de la planète, elle n'en est pas collectivement responsable de la même manière. Expliquer que « chacun peut faire un geste », que « nous devons tous changer nos habitudes », c'est mettre un trait d'égalité entre le particulier qui oublie d'éteindre la lumière en quittant une pièce et les firmes de l'automobile qui truquent les résultats des taux de pollution de leurs moteurs diesel.

Quel choix ont les travailleurs habitant les banlieues les moins bien desservies en transports en commun ou les villages les plus éloignés des centres-villes, où les logements sont plus abordables, si ce n'est de prendre la voiture pour aller travailler, pour aller faire les courses, emmener les enfants chez le médecin ou à l'école ?

Comment se passer des énergies les plus polluantes ou simplement les économiser lors-

qu'on loue un logement mal isolé ou équipé d'une vieille chaudière peu performante ?

Et, en admettant qu'un consommateur ait les moyens de réduire son empreinte écologique en prenant toutes les décisions que la publicité lui indique comme écoresponsables, rien ne garantit que cette vertueuse conduite préservera l'environnement. On entend par exemple beaucoup parler ces derniers temps des terres rares. L'extraction de ces métaux des minerais qui les contiennent se fait actuellement par des procédés extrêmement polluants. Le néodyme, l'un de ces métaux, est nécessaire à la fabrication des batteries des voitures électriques ou à celle des générateurs des éoliennes offshore... qui nous sont vantées comme des solutions aux problèmes de réchauffement climatique !

Les campagnes expliquant que les choix de vie et de consommation sont à l'origine de tous les maux de planète négligent sciemment le fait que les consommateurs n'ont aucun pouvoir de décision sur les choix et les orientations des grands groupes industriels. Ceux-ci prennent leurs décisions en fonction du profit, y compris lorsqu'ils se lancent dans des productions vertes. Au mieux, les consommateurs peuvent choisir de se fier à une étiquette verte qui ne préservera pas davantage l'environnement mais pèsera plus lourd sur leur porte-monnaie !

Même le consommateur bio n'a aucune garantie qu'en payant plus cher il permettra aux sols et aux agriculteurs d'échapper aux produits toxiques. Plusieurs enquêtes, dont celle de l'association Générations futures, fin 2016, ont montré que certaines céréales bio n'avaient de bio que l'étiquette et le prix plus élevé qui va avec. Une autre enquête, sur les carottes cette fois, effectuée par France 3 en octobre dernier,

a révélé des traces de produits phytosanitaires, pourtant interdits en agriculture biologique, présentes en quantité plus importante dans des carottes bio à 2,10 euros le kilo que dans celles, non bio, à 0,85 euro le kilo ! C'est que le marché bio est en forte expansion, la demande étant alimentée par les différents scandales alimentaires : de quoi attirer les convoitises et pousser des entreprises plus ou moins regardantes à investir dans ce secteur.

LE COMMUNISME, AVENIR DE LA PLANÈTE ET DE L'HUMANITÉ

L'économie capitaliste est parvenue à ce résultat paradoxal d'avoir permis un bond en avant gigantesque des sciences et des techniques, qui dotent l'humanité des outils les plus performants pour résoudre ses problèmes, tout en conservant un mode de production et de propriété qui prive la grande majorité des hommes de ces ressources et de ces possibilités et les condamne à la catastrophe sociale, avant même la catastrophe écologique qu'on nous prédit. Oui, l'humanité doit faire face à de multiples problèmes pour garantir son avenir et celui de la planète. Elle doit trouver des solutions aux conséquences du réchauffement climatique, gérer rationnellement l'ensemble des ressources de la planète, veiller à ce que l'ensemble des hommes ait accès à l'eau, à une nourriture saine, lutter contre la déforestation et l'érosion des sols qu'elle entraîne, etc.

Aucune solution pour la planète n'est compatible avec la course aux profits immédiats qui caractérise le capitalisme. Bouygues pourra continuer son programme « un arbre, un logement », avec lequel il promet de planter un arbre au Pérou à chaque vente de logement, il n'en demeurera pas moins l'un



Bouygues : arboriculteur, bétonneur, pollueur...

des pollueurs de la planète !

Au-delà de leurs pitoyables mascarades vertes et au-delà des responsabilités dans la dégradation de l'environnement des grands groupes, ces capitalistes sont les héritiers d'un système économique qui, au cours de ses deux siècles d'histoire, a détruit des régions entières, a mis le monde à feu et à sang, a imposé le joug de sa domination aux peuples de toute la planète et son exploitation à l'ensemble des travailleurs, toujours au nom des intérêts immédiats et privés de la bourgeoisie. Attendre d'eux une quelconque prise de conscience quant aux intérêts généraux de l'humanité est absolument vain.

La solution ne réside pas plus dans la nouvelle version du malthusianisme mise en avant par certains courants écologistes et décroissants. Ceux-ci ne vont pas toujours jusqu'à prôner la limitation de la population, mais celle, plus ou moins drastique, de la consommation. Dans un monde où les trois quarts de l'humanité n'ont qu'un accès réduit à l'eau potable, à l'électricité, au logement, à l'éducation et à la culture, et où un homme sur cinq n'y a pas accès du tout, ces idées réactionnaires reflètent tout l'individualisme, toute l'étroitesse d'esprit de la petite bourgeoisie des pays riches, qui se considère héroïque parce qu'elle renonce à la voiture dans certaines métropoles pourvues

de transports en commun performants et de pistes cyclables !

Se préoccuper de l'état des ressources de la planète, et même du sort des ours polaires menacés par le réchauffement climatique, est légitime. Mais il est illusoire de penser que cette question trouvera une solution dans le cadre de l'économie de marché capitaliste où tout, même l'écologie, devient marchandise, source de profit potentiel et où rien, ni les populations englouties dans les inondations catastrophiques au Bangladesh et ailleurs, ni les ours polaires qui dépérissent sur la banquise, n'a de valeur si ce n'est marchande.

En leur temps, Marx et Engels se préoccupaient de la nature. Marx travaillant au *Capital*, dans lequel il consacre de longs passages au développement de l'agriculture, constatait : « *La production capitaliste ne développe donc la technique et la combinaison du procès de production sociale qu'en épuisant en même temps les deux sources d'où jaillissent toutes richesses : la terre et le travailleur.* »

Le capitalisme ne peut pas poser le problème de la production et de l'échange de marchandises en termes d'économies, de rationalisation des transports, de consommation énergétique. Il faudrait pour cela planifier la production et les lieux de production, et le faire en fonction des besoins de l'humanité et pas en fonction du marché. Par nature, le capitalisme ne permet aucune planification rationnelle, à l'échelle de l'ensemble de l'humanité et pour répondre à ses besoins.

Cela, c'est le fondement d'une organisation économique et sociale communiste. Et c'est bien elle qui permettrait de résoudre les problèmes sociaux et écologiques qui frappent l'humanité.

18 février 2018

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

AFRIQUE

- Afrique du Sud: de l'apartheid au pouvoir de l'ANC (n° 118, 29 janvier 2010)
- L'Afrique malade du capitalisme (n° 104, 16 juin 2006)

MOYEN-ORIENT

- Moyen-Orient: la barbarie des djihadistes et celle de l'impérialisme (n° 138, 14 novembre 2014)
- Israël-Palestine: comment l'impérialisme, en transformant un peuple en geôlier d'un autre, a poussé les deux dans une impasse tragique (n° 109, 1^{er} février 2008)

EUROPE

- Un quart de siècle après l'éclatement de l'Union soviétique, le peuple ukrainien victime des rivalités entre les impérialistes et Poutine (n°140, 6 mars 2015)
- L'Europe: ni la cause de la crise du capitalisme ni un moyen de la surmonter (n° 136, 11 avril 2014)
- L'immigration dans l'Europe en crise (n° 135, 24 janvier 2014)
- La Grèce face à la crise (n° 133, 14 juin 2013)
- Allemagne: vingt ans après, où en est la réunification? (n° 122, 19 novembre 2010)

AMÉRIQUE

- Amérique latine: les gouvernements entre collaboration et tentatives de s'affranchir de la domination des États-Unis (n° 105, 24 novembre 2006)
- La longue lutte des Noirs américains (n° 142, 19 juin 2015)

ASIE

- Afghanistan, Pakistan: toute une région déstabilisée par l'impérialisme (n° 128, 18 novembre 2011)
- L'Inde: de l'exploitation coloniale au développement dans l'inégalité (n° 102, 10 mars 2006)
- La Chine: nouvelle superpuissance économique, ou développement du sous-développement? (n° 101, 27 janvier 2006)

RÉVOLUTION RUSSE

POUR CHANGER LE MONDE, LES TRAVAILLEURS AU POUVOIR

- Texte des interventions d'Arlette Laguiller et de Nathalie Arthaud au meeting du 20 octobre 2017 à la Mutualité (n° 150)

- Le mouvement communiste et la question nationale (n° 152, 19 janvier 2018)



- L'industrie d'armement et l'impérialisme (n° 151, 17 novembre 2017).

IDÉES/HISTOIRE

- États-Unis: les avatars de l'alternance démocrates-républicains et la classe ouvrière (n° 148, 18 novembre 2016)
- Face aux ravages de la mondialisation capitaliste, l'impasse du souverainisme (n° 147, 10 juin 2016)
- Syriza, Podemos... quelles perspectives pour les « gauches radicales »? (n° 146, 8 avril 2016)
- Les combats pour l'émancipation des femmes et le mouvement ouvrier (n° 144, 8 janvier 2016)
- Le réchauffement climatique, un révélateur de l'irresponsabilité du capitalisme (n° 143, 9 octobre 2015)
- Temps de travail, salaires et lutte des classes (n° 141, 10 avril 2015)
- Développement des sciences et fondements des idées communistes (n° 139, 23 janvier 2015)
- Guerre de 1914-1918: la classe ouvrière livrée à ses bourreaux par la trahison des directions du mouvement ouvrier (n°137, 19 septembre 2014)
- La crise actuelle de l'économie capitaliste et ses origines (n° 131, 22 février 2013)
- La Turquie, du kéralisme à l'islamisme, et les perspectives de la classe ouvrière (n° 130, 25 janvier 2013)
- Il y a cinquante ans, la fin de la guerre d'Algérie, mais pas la fin de l'oppression (n° 129, 16 novembre 2012)
- Avec Mitterrand et après... la gauche au gouvernement (n°126, 13 mai 2011)
- Aux origines lointaines et proches de la révolte des peuples arabes (n° 125, 1^{er} avril 2011)
- Le prolétariat international, la seule classe capable de mettre fin au capitalisme et à l'exploitation (n° 124, 4 mars 2011)
- Les religions, l'athéisme et le matérialisme (n° 123, 28 janvier 2011)
- Les syndicats hier et aujourd'hui (n° 121, 15 octobre 2010)
- La décroissance: faire avancer la société à reculons (n° 117, 10 décembre 2009)

FRANCE

- L'enseignement public (n° 114, 30 janvier 2009)
- Au-delà de la crise actuelle, la faillite des solutions bourgeoises à la crise du logement (n° 111, 13 juin 2008)

Ces brochures peuvent être envoyées sur demande en joignant cinq timbres à 0,80 euro par brochure.

Les brochures du Cercle Léon Trotsky sont publiées depuis octobre 1983. Nous tenons à la disposition de nos lecteurs la liste complète des brochures non épuisées.

Où trouver *Lutte de classe*?

FRANCE

PARIS

Le Point du Jour
58, rue Gay-Lussac, Paris 5^e
La Brèche, 27, rue Taine
Paris 12^e

ALBERTVILLE

SNC le Maryland
106, rue de la République

ALBI

Maison de la Presse
Place du Vigan

ANGERS

Librairie Contact
3, rue Lenepveu
Librairie Les Nuits bleues
21, rue Maillé

ARGENTEUIL

Librairie Presse-papier
28, avenue Gabriel-Péri

BESANÇON

Les Sandales d'Empédocle
95, Grande-Rue

BOURGES

La Plume du Sarthate
83, avenue Arnaud-de-Vogüé

BREST

La Bouquinerie
Place Guérin

CHAMBÉRY

Tabac-presse des Portiques
9, rue de Boigne

CLERMONT-FERRAND

Tabac presse du Mazet
5, place du Marché aux poissons²

DIJON

Relais H, quai n° 1
Gare SNCF de Dijon

GAP

Librairie-papeterie Davagnier
3, place Jean-Marcellin

GRENOBLE

Tabac-presse Le Brazza
18, place Sainte-Claire
Tabac-presse Le Berriat
97, cours Berriat

IVRY-SUR-SEINE

Librairie Envie de lire
16, rue Gabriel-Péri

LA ROCHELLE

Librairie Les Saisons
21, rue Saint-Nicolas

LYON 7^e

Terre des livres
86, rue de Marseille

MARSEILLE

Librairie L'Odeur du Temps
35, rue Pavillon, Marseille 1^{er}

NANTES

Librairie Vent d'Ouest
5, place du Bon-Pasteur

RENNES

Tabac-presse La Civette
(Centre commercial des Longs
Champs)

ROUEN

Mag Presse, Rue Saint-Sever

TOULON

Kiosque à journaux
Cours Lafayette - Place Hubac

VALENCE

Librairie Notre temps
30, Grande-Rue

GUADELOUPE

POINTE-À-PITRE

Librairie Jasor
Rue Schoelcher
Match - Grand Camp

LA DOMINIQUE

ROSEAU

Frontline Co-op
78, Independence street

HAÏTI

PORT-AU-PRINCE

Librairie La Pléiade
Librairie Phénix
Lalue 212, en face rue Chrétien

ALLEMAGNE

BERLIN

Buchhandlung Schwarze Risse
Gneisenaustr. 2a - Im Mehringhof
10961 Berlin

BELGIQUE

BRUXELLES

Librairie Aurora
Avenue J.-Volders, 34
B-1060 Bruxelles (Saint-Gilles)
Librairie Joli Mai
Avenue Paul-Dejaer, 29
B-1060 Bruxelles

POLOGNE

VARSOVIE

Główna księgarnia naukowa
im. B. Prusa Sp. Cyw
Krakowskie przedmieście 7

SUISSE

GENÈVE

Librairie du Boulevard
35, rue de Carouge

On peut également se procurer *Lutte de classe* (langue française) dans un certain nombre de librairies de plusieurs autres villes en Allemagne ainsi que de plusieurs autres pays, notamment l'Argentine, le Canada (Québec), l'Italie, le Mexique. Pour plus de précisions, écrire à Lutte ouvrière.

Lisez la presse révolutionnaire internationale!

AFRIQUE



Mensuel trotskyste publié par
l'Union africaine des travailleurs
communistes internationalistes
P.A.T. - BP 42 - 92114 CLICHY CEDEX
<http://www.uatci.org>

ALLEMAGNE



Das rote Tuch - Mensuel du
Bund Revolutionärer Arbeiter
Abonnement un an: Allemagne 11 €,
autres pays 15 €
Correspondance:
Das rote Tuch,
Postfach 10 08 02, 45008 ESSEN
<http://www.bund-revolutionaerer-arbeiter.org>

BELGIQUE



Lutte ouvrière - Arbeidersstrijd
Adresse:
BP 62 5100 JAMBES - BELGIQUE
<http://www.lutte-ouvriere.be>
<http://www.arbeidersstrijd.be>

ESPAGNE



Correspondance:
boletinvozobrera@yahoo.es
APARTADO DE CORREOS - 10210 -
SEVILLA
<http://www.vozobrera.org>



ÉTATS-UNIS



Bimensuel trotskyste
Abonnement par avion, sous pli fermé
USA, Canada, Mexique
six mois: 13 \$ - un an: 26 \$
Autres pays, 6 mois: 19 \$ - un an: 37 \$
PO box 13064, BALTIMORE, MARYLAND
21203
<http://www.the-spark.net>



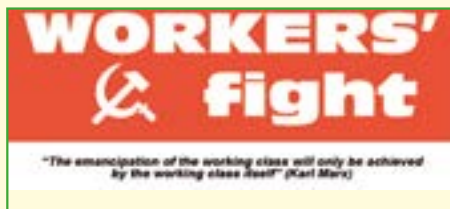
Revue trimestrielle
publiée par The Spark
Abonnement par avion, sous pli fermé
USA, Canada, Mexique,
un an (4 numéros): 16 \$
Autres pays, un an (4 numéros): 25 \$
PO box 13064, BALTIMORE, MARYLAND
21203

FRANCE



Hebdomadaire trotskyste
Prix: 1,20 €
Abonnements: France - DOM TOM,
six mois: 20 €; un an: 40 €
Autres pays, par avion, sous pli fermé:
nous consulter
Versements à LUTTE OUVRIÈRE -
CCP PARIS 26 274 60 R
www.lutte-ouvriere-journal.org

GRANDE-BRETAGNE



Mensuel
Abonnement: écrire à la boîte postale
<http://www.w-fight.org>
contact e-mail: contact@w-fight.org



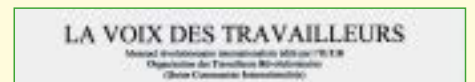
Trimestriel publié par Workers' Fight
BM ICLC - LONDON WC1N 3XX
Abonnement 1 an:
GB £8 - Reste de l'Europe: £10

GUADELOUPE - MARTINIQUE



Bimensuel trotskyste
Abonnement un an: Pli fermé: 30,50 € -
Pli ouvert: 23 €
Guadeloupe:
Combat ouvrier - Philippe Anaïs
1111 Rés. Matéline, l'Aiguille -
97128 GOYAVE
Martinique:
Combat Ouvrier - Louis Maugée
BP 821 - 97258 FORT-DE-FRANCE
CEDEX
<http://www.combat-ouvrier.net>

HAÏTI



Mensuel révolutionnaire
internationaliste publié par
l'Organisation des travailleurs
révolutionnaires (UCI)
BP 2074 - PORT-AU-PRINCE - HAÏTI
e-mail: vdtravailleurs@yahoo.fr

ITALIE



Mensuel du Cercle ouvrier
communiste
via Ippolito Nievo 32-57100 LIVORNO -
ITALIA
Abonnement 1 an: 12 €
<http://www.linernazionale.it> - contact
e-mail: l.internazionale@tin.it

TURQUIE



Sınıf Mücadelesi (Lutte de classe)
Mensuel trotskyste
Correspondance:
BM ICLC - LONDON WC1N 3XX
<http://www.sinifmucadelesi.net>